

Le Midi Rouge

N°9, Juin 2007

Directeur de Publication :
Nicolas MARTY
Rédacteur en Chef :
Patrick VAZEILLES
Commission paritaire :
N° ISSN : 1778 – 8927
Imprimerie spéciale de
l'association MAITRON LR
Abonnement institutionnel :
15 €, port inclus
Abonnement individuel :
7 €, port inclus
Adhésion (avec
abonnement) :
15 €, port inclus

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION :	p. 2
BIOGRAPHIES :	
Chargès Louis – Pyrénées-Orientales (par André Balent).....	p. 3
Bernabeu Manuel – Hérault (par Hélène Chaubin).....	p. 4
FICHES DE LECTURE :	
<i>Émile Digeon, l'itinéraire singulier d'un communard</i> (Olivier Dedieu)	p.5
<i>Dictionnaire historique de la résistance</i> (André Balent).....	p.7
<i>La liste de Saint Cyprien</i> (Pierre Chevalier).....	p.10
NOTES DE RECHERCHE	
<i>Le Parti socialiste dans l'Aude de la Libération à la fin de la IV^e République</i> (Jean Lenoble).....	p. 12
<i>Jules Moch député de Sète</i> (Olivier Dedieu).....	p. 23
<i>À propos de Paul Alduy, de l'Algérie et de la décolonisation, 1945-1948</i> (Pierre Chevalier).....	p. 30

PRÉSENTATION DU MAITRON

L'historien Jean Maitron a fondé une œuvre sans commune mesure, le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Cet ouvrage, appelé communément « le Maitron », recense plus de 100 000 biographies du monde ouvrier, de l'anarchisme au socialisme en passant par le communisme, de la Révolution Française à la seconde guerre mondiale. Après la disparition de son créateur, Claude Penneret a repris le flambeau. Sous son égide, le dictionnaire ouvre une nouvelle période de recherche, pour couvrir l'histoire du monde ouvrier jusqu'en 1968 (*Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social, de 1940 à mai 1968*).

Au-delà du seul dictionnaire, le projet Maitron vise aussi à fédérer les acteurs intéressés par cette histoire, historiens, militants, archivistes, ainsi que toute personne intéressée par ce type de démarche historique. À cette fin a été créé un site internet (<http://biosoc.univ-paris1.fr/>) . Par ailleurs, le Maitron a décidé de favoriser les démarches régionales pour émuler les recherches historiques à cette échelle. C'est dans cette perspective que nous avons créé l'association Maitron Languedoc-Roussillon.

Le but de l'association est lié, dans un premier temps, à la rédaction des notices biographiques du mouvement ouvrier régional. Plus globalement, l'objectif est de médiatiser et de favoriser la connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier dans une région, le Languedoc-Roussillon, qui a été un terreau très fertile pour le développement de ce mouvement. C'est dans cette perspective que nous avons entrepris la diffusion de ce bulletin qui a deux grandes finalités. La première est de restituer les figures du mouvement ouvrier (élus, militants politiques, responsables associatifs, intellectuels...) en diffusant leurs biographies. La seconde a pour but de mutualiser les connaissances sur le monde ouvrier et de favoriser la recherche historique dans ce domaine.

Cette entreprise regroupe des historiens, des archivistes, des militants mobilisés par cette démarche. L'association est ouverte à tous ceux qui seraient intéressés à participer, qu'il s'agisse de rédiger des notices, informer sur l'existence d'archives, proposer de nouveaux projets de recherche ou nous soutenir.

Olivier DEDIEU

Coordonnées :

Maitron Languedoc-Roussillon
CEPEL, Faculté de Droit
39, rue de l'Université, 34 060 Montpellier Cedex
olivier.dedieu@univ-montp1.fr
06 64 88 57 35

Pour tout envoi et règlement, contactez directement le trésorier :
André Balent
29, rue du Vélodrome, 66 100 Perpignan
04 68 67 48 32
cat-ab-balent@wanadoo.fr

BIOGRAPHIES :

CHARGÈS Louis

Né à Azille (Aude) le 30 novembre 1889, mort à Perpignan (Pyrénées-Orientales) le 29 décembre 1965 ; instituteur, révoqué le 1^{er} août 1942 ; militant du Parti socialiste SFIO, responsable d'Associations d'anciens combattants, adjoint au maire de Perpignan.

Louis Chargès était originaire d'Azille, commune du Minervois. C'était le fils d'Antoine Chargès, cordonnier, et de Marie Limousin (respectivement âgés de 32 et 28 ans en 1889). Il se maria le 9 août 1913 à Narbonne (Aude) avec Antoinette, Jeanne Calas. Il combattit pendant la Première Guerre mondiale. Nommé instituteur à Perpignan (Pyrénées-Orientales), il milita à la SFIO. En 1937, il était secrétaire de la sous-section socialiste du quartier Saint-Mathieu de Perpignan.

En 1939, il était domicilié au centre de Perpignan, rue de la Cloche d'Or, dans un logement de fonction de l'école « Lavoisier ».

Directeur de l'école primaire « Lavoisier » de Perpignan (1937), Louis Chargès, était bien implanté dans le milieu des Anciens combattants. Il prit, après 1941, position contre la Révolution nationale. Comme beaucoup de socialistes SFIO hostiles à Vichy des Pyrénées-Orientales, il se rapprocha du mouvement « Libération » auquel il finit par adhérer. Il participa à la grande manifestation unitaire de la résistance à Perpignan, à l'appel de « Libération », « Combat », « Franc-Tireur » et du PC clandestin, le 14 juillet 1942. Il fut donc révoqué de ses fonctions par le ministre de l'Éducation nationale, pour « menées antinationales », en même temps que ses collègues Camille Fourquet, directeur de l'école « Jules-Ferry » futur dirigeant clandestin des MUR et président du CDL, et Jean-François Charvet*, professeur à l'EPS de Perpignan.

À la Libération, président départemental de l'UFAC (Union fédérale des anciens combattants), il avait une grande influence à Perpignan, surtout. « Pétulant » et « jovial » (Bernis), il savait merveilleusement cultiver sa popularité. Il milita à nouveau à la SFIO. Il fut le candidat de son parti aux élections cantonales des 23 et 30 septembre 1945 à Perpignan-Ouest. Au 2^e tour, il se désista pour le communiste Roger Bertrand qui fut cependant battu par le radical François Delcos.

Candidat aux élections municipales à Perpignan (scrutin des 19 et 26 octobre 1947) sur la liste conduite par le maire sortant Félix Mercader, il fut élu 4^e adjoint avec 16 voix, contre 12 au communiste Fernand Loubatières. Aux élections du Conseil de la république (17 octobre – 7 novembre 1948), il fit (provisoirement) « dissidence », se présentant en franc-tireur contre le candidat de la SFIO, Léon-Jean Grégory : au congrès fédéral du 16 octobre, il avait obtenu 8 % des voix des délégués contre 30 % à Léon-Jean Grégory et 16 % à Jean Jacquet, maire et conseiller général de Rivesaltes.

SOURCES : –Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 3 M 263, liste électorale de Perpignan (1939). –Arch. Com. Perpignan, 1 D 1 45, délibérations du conseil municipal ; état civil. –Arch. Com. Azille, état civil. –Roger Bernis, *Roussillon politique, du réséda à la rose*, I, *Le temps de Quatrième (1944-1958)*, Toulouse, Privat, 1984, 286 p. –Camille Fourquet, *Le Roussillon sous la botte nazie*, tapuscrit inédit, s. d. 1965], 208 p. –Jean Larrieu, *Vichy, l'occupation nazie et la Résistance catalane*, I, *Chronologie des années noires*, Prades, Terra Nostra, 1994, 400 p. –*Le Socialiste des Pyrénées-Orientales*, hebdomadaire de la SFIO, Perpignan, 1937.

André BALENT

*

BERNABEU Manuel

Né le 28 août 1925 à Pouzolles (Hérault). Ouvrier agricole. Militant communiste. Premier secrétaire fédéral de 1957 à 1959, et de 1964 à 1966. Candidat du parti communiste aux élections législatives de 1962 et 1968.

Manuel Bernabeu était le fils de deux militants communistes d'origine espagnole. Son père était ouvrier agricole et sa mère sans profession. Après avoir obtenu le certificat d'études primaires, il travailla aussi comme ouvrier agricole. Il adhéra aux Jeunesses communistes en août 1944 et au parti communiste en 1945 ainsi qu'au syndicat CGT des ouvriers agricoles. Il fut dispensé du service militaire en 1945. Pendant quelques mois, de novembre 1947 à juillet 1948, il travailla comme ouvrier métallurgiste chez Renault à Boulogne-Billancourt. Revenu dans l'Hérault, il fut engagé comme ouvrier agricole au domaine d'Amilhac près de Servian.

Remarqué par Raoul Calas en 1946, il fut appelé à l'école fédérale de l'Hérault en 1946. D'abord secrétaire de cellule, il devint secrétaire de section en 1949 puis secrétaire fédéral en 1953 alors que le premier secrétaire était Michel Schuwer. Il conserva ce poste de 1956 à 1958 quand Georges Carrière succéda à Michel Schuwer. En mai et juin 1953 il était allé suivre une formation destinée au perfectionnement des dirigeants fédéraux à l'école centrale du parti. Il fut élu premier secrétaire fédéral en 1957 : c'était l'époque où le parti communiste pratiquait une politique d'ouvriérisation de ses cadres. Effectivement, en 1957, le secrétariat fédéral était composé de trois ouvriers agricoles. En 1959, Manuel Bernabeu fut remplacé par Paul Balmigère, lui-même ouvrier agricole qui avait été appelé jusque là à siéger au comité central à Paris où il était le secrétaire et l'homme de confiance de F. Billoux. Manuel Bernabeu restait deuxième secrétaire, spécialement chargé de l'organisation du parti. En 1963, toujours avec Paul Balmigère, il était secrétaire fédéral adjoint. Il figura parmi les signataires d'un texte de soutien à Paul Balmigère dont l'élection de 1962 était contestée par le candidat UNR mais fut finalement confirmée par une partielle en juin 1963. C'est en 1964 que Manuel Bernabeu retrouva le poste de premier secrétaire, jusqu'en décembre 1966, où le journaliste Maurice Verdier le remplaça et où il fut chargé de la propagande, toujours en tant que deuxième secrétaire. Il fut permanent à temps plein entre 1961 et 1968 et dans cette période, suivit six fois une école d'un mois de son parti.

Il exerça donc des responsabilités à une époque particulièrement difficile, où le parti communiste était isolé parmi les gauches et où il fallut affronter de graves crises politiques, lors du renversement de la IV^o république en 1958, des troubles liés à la guerre d'Algérie et à la crise de 1968. Dans l'Hérault, le parti communiste qui avait compté 13 000 adhérents à la

Libération, n'en avait plus que 6 200 en 1958. Manuel Bernabeu militait aussi au Mouvement de la Paix depuis 1950.

Manuel Bernabeu représenta le parti communiste dans la deuxième circonscription de Montpellier-Lodève aux législatives de 1962 et de 1968 : en 1962, il fut devancé par Paul Coste-Floret, élu dès le premier tour. Mais il était arrivé en deuxième position, avec 27% des suffrages exprimés. La conjoncture était très différente en juin 1968 puisque l'UDR obtint quatre des cinq sièges à l'assemblée. Manuel Bernabeu n'accéda pas au second tour mais fit un score honorable avec 15% des voix. Il se retira à Montpellier. Il resta membre du Bureau fédéral jusqu'en 1974 et au comité fédéral jusqu'en 1985.

SOURCES : Archives du comité central du parti communiste français (composition du comité fédéral de l'Hérault). – Arch. dép. de l'Hérault, 676 W 195 parti communiste.- idem, 524 W 28 législatives de novembre 1962 – idem, 769 W 1 législatives de 1968 – *Midi Libre*, 10 juin 1963, législative partielle de Béziers-Bédarieux – *Le Travailleur du Languedoc*, 1964 à 1966.

Hélène CHAUBIN.

*

LECTURES CHOISIES :

Paul TIRAND, *Émile Digeon 1822-1894, l'itinéraire singulier d'un communard*, Paris, l'Harmattan, logiques historiques, 2006, 238 pages, 22 €

Déporté en Algérie en 1852, chef de la commune de Narbonne en 1871, Émile Digeon mérite sa place dans le panthéon des révolutionnaires français de la seconde moitié du XIX^e siècle. Pour autant, il est, déjà de son vivant, tombé dans l'oubli. Paul Tirand, travaillant depuis déjà plusieurs années sur l'histoire politique de l'Aude, propose, avec cette biographie, de réhabiliter cet homme en restituant sa trajectoire politique, d'une jeunesse socialiste à une fin de vie anarchiste.

L'intérêt de l'ouvrage est de décrire finement, en épluchant nombre de dépôts d'archives français et étrangers, la geste révolutionnaire d'un homme qui baigne dans une gauche à la fois hétérogène et évolutive, entre socialisme utopique ou révolutionnaire, marxisme et anarchisme.

Émile Digeon est le fils de Stanislas, avocat républicain aisé et franc-maçon installé à Limoux puis en 1830 à Montpellier. Dans cette ville, les deux membres de la famille Digeon militent activement au sein du camp républicain. Stanislas, devenu l'un des cadres des républicains libéraux, est membre de la commission chargée d'administrer le département de l'Hérault en 1848 avant de devenir l'avocat attitré des républicains dès 1849 puis de fonder le journal *Le suffrage universel*. Émile, son fils, se définit, lui, comme socialiste. Les deux hommes, quelles que soient leurs différences politiques, sont arrêtés suite au coup d'Etat du 2 décembre 1851 et déportés en Algérie en 1852. Au bout d'un an, ils s'enfuient aux Baléares. Si, en 1857, son père rentre en France, Émile préfère rester à Palma et se lance dans les affaires, dirigeant notamment une raffinerie de sucre. Son mariage avec l'héritière d'une famille de riches français, les Canut, lui ouvre les portes de la riche bourgeoisie majorquine. Emile dirige alors la banque familiale.

En 1867, néanmoins, il revient dans l'Aude. Refusant le ralliement à l'Empire, il se situe à la gauche du camp républicain. Délégué par le conseil municipal de Carcassonne il participe, en septembre 1870, au comité central de défense créé à l'initiative de la ville de Lyon puis à la fondation de la ligue du Sud-Ouest. Quand la gauche narbonnaise apprend la constitution de la commune de Paris, le club Lamourguier en appelle à Digeon pour proclamer la Commune. Devant le refus du conseil municipal et l'appel de la foule, il proclame la commune le 20 mars. Jusqu'au 31 de ce mois, il en sera le meneur. Voulant éviter un bain de sang, il prend des otages pour s'assurer que l'armée ne bombardera pas l'hôtel de ville. Afin d'éviter une tuerie, il accepte d'évacuer l'hôtel de ville en contrepartie d'une amnistie qui ne sera finalement pas accordée. Jugé par la cour d'assises de Rodez, il est néanmoins acquitté le 13 septembre 1871.

Après cet épisode, Émile Digeon va continuer son combat à la gauche de la gauche. En décembre, il participe à l'organisation, à Béziers, des radicaux méridionaux. Surveillé par la police, il repart pour un deuxième exil à Palma dont il ne reviendra qu'en 1876. Durant cette période, il ne désespère pas de créer une action révolutionnaire dans le midi, mais y sursoit à ce projet, faute de fonds. Durant cette période, il s'intéresse à la nouvelle république espagnole, séduit notamment par le fédéralisme qui est alors mis en place.

En 1879, il revient à Béziers puis devient journaliste à Paris. Les radicaux lui demandent de revenir dans l'Aude pour défendre les couleurs de cette tendance lors de l'élection législative partielle de Narbonne. Arrivé deuxième, il se désiste pour le candidat républicain le mieux placé. Il crée alors *L'Émancipation sociale*, journal placé sous le patronage de Blanqui. Son combat, lui qui est en relation étroite avec Jules Guesde et Louise Michel est d'éviter l'éclatement de la gauche, notamment entre socialistes et anarchistes. En 1882, il fonde la ligue révolutionnaire internationale, à mi-chemin entre blanquisme et anarchisme. Constatant l'échec de l'union, il se rapproche de l'anarchisme et défend, avec le soutien de Ferroul, une candidature qui se réclame de cette tendance. Après ce dernier échec, il revient à Paris et redevient journaliste, avec Jules Guesde, au *Cri du peuple* de Jules Vallès. Ami de Louise Michel, il devient son collaborateur littéraire. Malade et ruiné, séparé depuis des années de sa femme, il se retire chez son cousin à Trèbes, dans l'Aude, ville où il s'éteint en 1894.

Le livre de Paul Tirand, au-delà de ces éléments biographiques, permet de restituer la trajectoire d'un acteur dont la transversalité est l'une des caractéristiques les plus significatives. Issu d'un milieu aisé, banquier, il devient un révolutionnaire accompli. Prônant une action radicale, il n'en est pas moins hostile, lors de la Commune, aux effusions de sang. Intellectuellement, son itinéraire est tout aussi complexe. Candidat radical, puis socialiste et anarchiste, proche de Blanqui, de Louise Michel, de Jules Guesde et de Jules Vallès, il reste ouvert à l'ensemble des tendances, y compris celle des républicains espagnols qu'il côtoiera à Palma.

Ce syncrétisme explique, en grande partie, l'oubli progressif d'Émile Digeon. Trop ouvert pour être l'homme d'un camp, trop bourgeois pour séduire les révolutionnaires, trop révolutionnaire pour ne pas rendre méfiant les élus de la gauche méridionale, il ne trouve pas, après sa mort de biographes ou de flagorneurs. On ne peut que rendre mérite à Paul Tirand de l'avoir sorti de cet oubli et de restituer un engagement durant une période intellectuellement aussi mouvante et complexe.

Olivier DEDIEU

François MARCOT (dir.) avec la collaboration de Bruno LEROUX et Christine LEVISSE-TOUZÉ, *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, collection « Bouquins », 2006, 1187 p., 32 €

Tout d'abord il convient de saluer chaleureusement la publication de cet ouvrage monumental pour lequel on ne peut, d'emblée, qu'éprouver de l'admiration.

1003 entrées rédigées par 114 collaborateurs sont regroupées en quatre grandes parties, introduction comprise : « Regards sur la Résistance et la France Libre », « Acteurs et territoires », « Événements et actions », « Les résistants, leur temps et le nôtre ». Elles permettent de mesurer les progrès de l'historiographie depuis 20 ans et offrent la synthèse la plus approfondie et la plus complète mise à la disposition du chercheur, du lecteur éclairé ou du simple curieux sensibilisé par l'histoire du siècle dernier. Elles nous font passer d'une histoire purement factuelle et événementielle, trop souvent vouée aux célébrations et aux commémorations (qui, dans le présent *Dictionnaire*, sont aussi un objet d'investigation qui ouvre le champ à de nouvelles problématiques que les historiens prennent à bras le corps) à une vision renouvelée des faits, et de leurs interprétations tout réservant une place de choix aux acteurs et aux territoires.

Il convient d'ajouter que des documents choisis de la manière la plus pertinente sont complétés par de précieuses annexes, qui, à l'usage se révèlent être des instruments de travail de premier ordre, indispensables au chercheur (mentionnons, par exemple, un dictionnaire des sigles et une liste qui se veut exhaustive des réseaux de la France combattante).

Les collaborateurs sont tous des spécialistes reconnus. Ils livrent dans cet ouvrage la quintessence de leurs recherches et exposent des problématiques qui n'éluent pas la réflexion sur une historiographie qui, depuis une trentaine d'années, a su renouveler ses interrogations et ses thématiques.

Chaque chapitre comprend deux volets : des « Vues d'ensemble » donnant lieu à des analyses ou à des synthèses approfondies permettant des mises au point historiographiques ; des entrées, plus courtes, du « Dictionnaire ».

Dans le cadre de notre modeste revue, liée à l'entreprise du *Maitron*, nous signalerons les contributions de Claude Penner, cheville ouvrière du *Dictionnaire du dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social, 1940-1968* (auteur, comme il se devait, de la biographie d'André Marty, pp. 476-477), de Gilles Morin (article « Socialisme », pp. 654-655) et d'Hélène Chaubin, secrétaire de notre association, dont la compétence a été sollicitée fort judicieusement pour aborder thèmes et sujets corses, objets de recherches approfondies de sa part (articles « Corse », pp. 280-281 ; « Fred Scamaroni », pp. 520-521 ; « 9 septembre 1943 : la Libération de la Corse », pp. 628-629).

Ce qui ressort de cette somme éditoriale ce sont d'abord les approches nouvelles qui intègrent les apports féconds de l'histoire des mentalités et des représentations, de la sociologie, de l'anthropologie. Nous ne saurions dans le cadre de ce compte-rendu dresser un inventaire exhaustif de ces contributions novatrices. Nous signalons, à titre d'exemple, les apports de Jean-Marie Guillon qui ont permis des synthèses particulièrement saisissantes et brillantes (nous pensons plus particulièrement à son article « Pour une histoire culturelle (et sociale) de la Résistance », pp. 805-813)¹ qui, permettent d'appréhender le monde de la

¹ Contribution complétée, par celles tout aussi pertinentes de François Marcot (qui porte le même titre que celle de Jean-Marie Guillon, pp. 813-819) et de Christian Bougeard (« Résistances et identités », pp. 819-825), particulièrement novatrice car elle aborde un sujet qui eût pu être développé plus abondamment (il l'a été ponctuellement dans des articles spécifiques, surtout les identités nationales des étrangers résistants : mais la complexité des composantes « espagnoles » de la résistance, particulièrement actives dans notre région, n'est que

Résistance et son « peuple de rebelles », non seulement dans la conjoncture du conflit mondial, mais encore dans la « longue durée » en reliant les combats de la résistance à ceux du passé (comme la résistance au coup d'État du 2 décembre 1851 ou l'évocation du « rebelle primitif », jadis révélé par Érich Hobsbawm), et enfin dans l'espace, grâce à une démarche comparatiste qui replace la résistance française dans un contexte plus large, européen).

Nous ne pouvons passer sous silence les précieux apports d'historiens étrangers, comme, par exemple, les pertinentes analyses du Britannique Harry Roderick Kedward.

Ce compte rendu a cependant pour objectif principal de faire le point sur la présence du « Languedoc-Roussillon »¹ dans le *Dictionnaire*. Disons, d'emblée, que notre propos sera moins positif. En examinant la « couverture » de l'activité résistante dans notre région, nous avons été fort déçu, surtout si on la compare à celle d'autres régions, comme celle que nous connaissons le mieux en dehors du Languedoc-Roussillon, « Midi-Pyrénées » en l'occurrence : cet espace est traité, selon nous, de façon globalement satisfaisante.

L'un des défauts de l'ouvrage réside donc dans l'inégalité de traitement des divers territoires. Il reste à souhaiter qu'une édition corrigée prendra en compte cet aspect de la chose.

Dans la recension de la cette présence du Languedoc-Roussillon dans le *Dictionnaire*, nous commencerons cependant par un point positif : dans leurs choix de documents originaux (extraits ou versions intégrales), les coordonnateurs ont retenu (pp. 1072-1074) des passages du *Journal* d'Aimé Vielzeuf, FTPF cévenol. Étant donnée l'importance de la « geste » cévenole (gardoise et lozérienne), de ces maquis, ce fut choix on ne peut plus judicieux...

Mais pourquoi Aimé Vielzeuf, ainsi mis à l'honneur, n'a-t-il pas été biographié dans le cadre de la rubrique du « Dictionnaire », « Hommes et femmes » ? Il y a là, selon nous, une incohérence (on ne reparle rapidement de Vielzeuf, que dans l'entrée « Protestants », p. 906, sous la signature de Patrick Cabanel). Les biographies languedociennes et roussillonnaises ne sont pas légion. Autant dire qu'elles brillent par leur absence. Certes, pourra-t-on nous objecter, il y a celle de Pierre-Henri Teitgen (pp. 528-529), mais bien qu'il ait contribué à lancer la toute première Résistance à Montpellier autour du journal *Liberté*, il ne figure pas là comme « Languedocien ». On pourra en dire autant de l'historien et philosophe Jean-Pierre Vernant, récemment disparu et qui, de façon légitime, est aussi l'objet d'une notice biographique (p. 540) : à Narbonne, en juin 1940 où il était sur le point d'être démobilisé, il y rédigea et diffusa ses premiers tracts. Mais, en décembre 1940, il gagna Toulouse et devint une des figures de proue de la résistance dans la Haute-Garonne.

Pourtant, il n'y avait que l'embarras du choix pour donner une ou deux notices de Languedociens ou de Catalans.

Les Lozériens Henri Cordesse et Gilbert de Chambrun, résistants de première importance, auraient pu y figurer. Le second, personnage atypique, diplomate de carrière, issu d'une famille de hobereaux réactionnaires, mais converti aux idéaux de la gauche, aurait dû avoir droit à davantage de place dans le *Dictionnaire*. Et que dire de l'instituteur ex communiste des Pyrénées-Orientales, Louis Torcatis ? On ne peut que rappeler que ce fut en tant que chef intrépide des groupes francs de la R3 qu'il s'illustra : replié en Aveyron, il périt tragiquement, victime du piège mortel tendu à Carmaux (Tarn) par Pierre Marty, Intendant de Police à Montpellier puis à Toulouse. Héros de la résistance par excellence pour les Catalans, compagnon de la Libération à titre posthume, sa mémoire est perpétuée par les multiples écoles, rues, avenues ou places qui portent son nom dans de nombreuses localités des

discrètement suggérée), en particulier dans son volet « identités régionales » qui n'a été que trop rapidement évoqué.

¹ Et non de la R3 : mais les coordonnateurs de l'ouvrage expliquent les motivations, recevables, de leur découpage géographique. Même remarque pour : R4 et Midi-Pyrénées..

Pyrénées-Orientales. Comment admettre que, sous la plume de Jean-François Muracciole, son nom soit estropié (p. 287) en « Torquatis » ?¹

L'évocation de Torcatis nous permet d'entrer dans le vif du sujet : l'entrée « Languedoc-Roussillon » dans le chapitre « Territoires et régions » (pp. 286-289). Ce texte est signé par Jean-François Muracciole, spécialiste du sujet, auteur de nombreux ouvrages et publications appréciées pour leur qualité et leur sérieux. Le moins que l'on puisse dire est que sa notice « languedocienne » et « roussillonnaise » ne fera pas date, tant ses défauts –erreurs, lacunes et approches superficielles– éclatent à chaque ligne. L'un des principaux reproches à faire est une approche trop souvent montpelliéraine ou, à tout le moins, centrée sur le Languedoc oriental.

L'auteur ne connaît pas, de toute évidence, la bibliographie régionale. Il se contente de trois ouvrages, certes estimables, mais l'un d'entre eux (celui de Roger Bourderon) date et les autres ne donnent qu'une vision partielle (au plan géographique) de l'espace qui est l'objet de sa brève (ce qui normalement ne devrait pas être synonyme de lacunaire) synthèse historique. D'ailleurs, de François Bouladou, estimable pionnier de l'historiographie de la résistance héraultaise, il ignore son livre, issu de sa thèse sur la résistance dans l'Hérault.² Les références de M. Muracciole font aussi l'impasse sur toutes les publications qui abordent de multiples aspects de la résistance dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales : nous sommes bien placé pour connaître l'abondance des recherches qui concernent ce département, le nôtre. S'il l'avait fait, M. Muracciole aurait évité bien des erreurs ou des approximations. Il n'aurait pas parlé que de Montpellier (ou presque) pour évoquer la situation de l'été 1940... Pourquoi, par ailleurs, attribue-t-il à de prétendus « Corps francs »³ (liés à des maquis : lesquels ?) les passages dans les Pyrénées (p. 287) : les « acteurs » du passage appartenaient à des réseaux dont certains étaient liés à des services secrets. Pourtant, la littérature consacrée à la saga des réseaux impliqués dans les activités transfrontalières dans les Pyrénées est particulièrement abondante et a, depuis longtemps, mis en évidence leur importance. Autre exemple de formulation problématique : si « Combat » fut, certes, très important, en particulier à Montpellier, il aurait fallu nuancer en montrant le rôle prééminent d'autres mouvements dans d'autres départements, tel « Libération-Sud » dans les Pyrénées-Orientales. Comment, d'autre part, Gilbert de Chambrun, issu de « Combat », figure de proue des MUR puis du MLN, peut-il, en dépit de ses sympathies communistes, être qualifié de membre du FN ?

Dans un autre registre, les montagnes qu'il décrit comme « vouées à l'élevage », ne sont-elles pas, parfois, des foyers industriels (mines de fer du Conflent dans les Pyrénées-Orientales, textile des Cévennes gardoises ou héraultaises, du Vallespir catalan où il est associé à la production d'espadrilles ; bassin minier cévenol d'Alès et de la Grand-Combe). Ces montagnes pluriactives étaient du fait de leur économie diversifiée bien plus aptes à aider des fugitifs qu'un espace quasiment vide voué à une simple activité pastorale.

Autre précision qu'il eût été indispensable d'apporter : dans les Pyrénées-Orientales, le Parti communiste et les organisations qu'il animait ont été dans l'incapacité de maintenir, de façon stable, des dirigeants sur le terrain : la « valse » des cadres, dont certains furent dans l'obligation de venir d'autres départements (alors que les Catalans du PC clandestin –souvent issus des rangs pivertistes !– étaient mutés ailleurs, en particulier dans la Haute-Garonne où ils s'illustrèrent dans la Libération de Toulouse).

Enfin, les contreforts méridionaux du Massif Central, n'étaient pas tous, loin s'en faut, « *des fiefs historiques de la Droite catholique* ». Le rôle du particularisme protestant n'a pas

¹ J.F. Muracciole se contente de reprendre cette graphie erronée dans des publications antérieures, le livre de Jacques-Augustin Bailly, en particulier. Il ignore tout de la « carrière » résistante de Louis Torcatis (sans parler de son itinéraire militant jusqu'en 1939).

² *L'Hérault dans la Résistance* de Gérard Bouladou a été réédité chez Lacour, Nîmes, en 1992 (251 p.).

³ Affirmation empruntée à Jacques-Augustin Bailly (*La Libération confisquée*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 95) qui n'a étudié que le Languedoc, laissant de côté, dans son étude, le Roussillon.

été mis en évidence autant qu'il aurait fallu. D'ailleurs, il ne concerne pas exclusivement l'est de la région.

Le récit des combats de la Libération¹ laisse dans l'ombre l'apport des *guerrilleros* espagnols de l'AGE (*Agrupación de guerrilleros españoles*) qui participèrent aux opérations de l'été 1944, non seulement dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude, mais aussi dans le Gard et l'Hérault.

Sa vision politique du « Midi rouge » est pour le moins anachronique. Il le qualifie comme étant à « dominante radicale-socialiste » en ce qui concerne les plaines littorales. Mais l'hégémonie socialiste avait, bien avant 1939 (parfois antérieurement à 1914 !), affaibli considérablement les positions du radicalisme. Ainsi, sur trois députés des Pyrénées-Orientales élus en 1936, deux étaient des socialistes SFIO ; les deux sénateurs étaient aussi affiliés à la SFIO (trois de ces quatre parlementaires socialistes votèrent non le 10 juillet 1940 à Vichy, le quatrième n'étant absent que parce qu'il était malade, à l'article de la mort...). Dans l'Aude (fief des frères Sarraut et où le radicalisme conservait, il est vrai, de solides positions), est-il besoin de rappeler que la circonscription de Narbonne avait élu un SFIO qui n'était autre que ... Léon Blum ! Et le leader national de la SFIO, avait pris le relais d'un socialiste, bien local, lui, le charismatique docteur Ernest Ferroul !

Le bémol que nous venons d'apporter, concernant la vision que le *Dictionnaire historique de la Résistance* donne du Languedoc-Roussillon, ne nous empêche pas de réitérer notre propos initial : cet ouvrage, fruit d'un travail considérable, demeure un incontournable ouvrage de référence. Espérons, toutefois, qu'une nouvelle édition permettra de combler les lacunes que nous avons soulignées.

André BALENT

*

Marcel BERVOETS, *La liste de Saint Cyprien*, Alice éditions Histoire[s], Bruxelles, 2006, 480 p., 25 €.

Il existe peu d'ouvrages en Français qui traitent aussi bien de l'itinéraire des milliers de juifs, originaires du Grand Reich, expulsés de Belgique vers la France lors de l'invasion de la Belgique par les troupes nazies en juin et juillet 1940, que de leur « accueil » en France, et en particulier, leur internement sur les plages catalanes. Aucune monographie, par exemple, n'étudie la courte période pendant laquelle ces réfugiés sont internés au camp de Saint-Cyprien (de juin à octobre 1940). Certes, des travaux sérieux ont été publiés sur les « camps de la plage » ... mais, essentiellement, à propos de la Retirada. Il est vrai que l'histoire a préféré retenir l'exode de civils français et belges fuyant l'avance inexorable de la Wehrmacht, plutôt que de s'intéresser à un passé peu glorieux, où l'on interne des étrangers dans des camps, sous le prétexte qu'ils pourraient être à la solde des nazis.

Une grande partie de ce que l'on savait jusqu'alors de l'épisode de l'expulsion des Juifs de Belgique était dû à l'Autrichien Gret Arnoldsén, qui consigna en 1981 ses propres souvenirs dans un ouvrage intitulé « Silence, on tue » (Paris, La Pensée Universelle, 278 pages). L'arrestation à Anvers, la lente traversée de la Belgique en train, le chemin vers le sud

¹ Jean-François Muracciole consacre aussi une notice au maquis « Bir-Hakeim » (p. 705), l'un des grands maquis de la R.3.

de la France, les bombardements de leurs trains, les haltes et l'arrivée en gare d'Elne, avant le transport pour Saint-Cyprien sont les principaux moments de l'ouvrage de Gret Arnoldsen. Mais, si beaucoup d'informations sont apportées, il s'agit plutôt d'un travail de mémoire que d'une analyse de l'internement dans le camp catalan.

La publication de l'ouvrage de M. Bervoets comble donc une lacune... bien qu'il s'agisse, au départ, d'un travail particulier. Partant d'une recherche sur le sort de son père à partir de 1940, l'auteur en vient à reconstituer « l'odyssée de plusieurs milliers de juifs expulsés le 10 mai 1940 par les autorités belges vers les camps d'internement du sud de la France, antichambre des camps d'extermination » (bandeau sous-titre de son ouvrage). Marcel Bervoets suit les traces de son père biologique, Hans Tragholz, juif autrichien, né à Vienne le 26 août 1910, mort à Buchenwald en avril 1945. Une autre particularité de ce travail, pour le lecteur français, vient de ce que l'auteur est belge et reprend, au moins au départ, ce qui a été retenu en Belgique de cet épisode de la deuxième guerre mondiale. À savoir : comment l'armée allemande a-t-elle pu interner puis expulser de nombreux juifs de Belgique dès son arrivée sur le sol belge ? et, si ce n'est pas de la responsabilité de la Wehrmacht, pourquoi les autorités Belges ont-elles envoyé vers la France tant de juifs d'origine allemande, autrichienne ou d'Europe de l'est ? Ont-ils été expulsés, envoyés pour être protégés ? Ces questions que l'on a pu se poser en Belgique sur cet épisode de la guerre rejoignent des interrogations apparues aussi en France. Pour y répondre à ces questions l'auteur a donc dû analyser la politique belge durant les années précédant l'invasion allemande. Il a cherché aussi à savoir s'il y avait connivence entre la Belgique et la France pour éviter l'arrestation des juifs réfugiés en Belgique. S'agissait-il pour la Belgique d'empêcher une éventuelle cinquième colonne d'espionner pour le compte allemand ? Ou bien, y aurait-il eu volonté de sauver des populations en danger ?

Pour avancer dans ses analyses, M. Bervoets se fait très précis en décrivant toutes les phases qui conduisent ces juifs fuyant le nazisme, d'Anvers ou de Bruxelles vers la France et ses camps du sud. On peut même dire qu'il les accompagne dans leurs malheurs. Que ce soit pendant le parcours sérieusement retracé, la visite de la commission Kuntz, les vols durant le trajet, l'évacuation de Saint Cyprien en octobre 1940 ou le départ pour Gurs, tout est minutieusement décrit à partir de documents d'archives. Le but de l'ouvrage est donc selon l'auteur « d'éclairer cette situation qui, en entretenant la confusion des événements, tend à exonérer commodément les uns – le gouvernement belge de l'époque – pour charger, sans risque de contradiction l'autre – l'occupant allemand. Il ne s'agit pas de diminuer l'ampleur des atrocités commises par ce dernier, mais il est temps de dénouer les fils de cet amalgame ».

Ainsi, le travail de M. Bervoets tend à démontrer le rôle actif des autorités belges ou du moins de citoyens belges dans la solution finale par le biais de l'arrestation et de l'expulsion de nombre de ses réfugiés.

On peut d'autant mieux adhérer à cette recherche que le CEGES (Centre d'Etude et de documentation Guerre Et Sociétés contemporaines) vient de publier un rapport, rédigé à la demande du Sénat belge, sur « les autorités belges et la persécution des juifs pendant la seconde guerre mondiale »... Son titre en est explicite : « La Belgique docile ». Le chapitre 5 est totalement consacré aux arrestations des juifs de Belgique et à leur voyage vers la France. Dans la conclusion de ce travail, il est précisé que : « au cours des jours qui suivent l'invasion allemande du 10 mai 1940, environ 16000 personnes sont arrêtées (...) ; 7500 d'entre elles sont déportées vers des camps français. Cette déportation semble avoir été l'initiative de l'état-major, mais le gouvernement a toutefois entériné la mesure le 11 mai » (extrait du rapport du CEGES accessible sur Internet, page 25). Plus loin, on peut lire : « Successivement persécutés par le régime nazi en Allemagne, en exil forcé en Belgique arrêtés et déportés par

la même Belgique, emprisonnés par le régime collaborateur français de Vichy, ce groupe constitue une part importante des 5835 Juifs de Belgique qui seront déportés vers Auschwitz au départ de la France. Quasi tous seront exterminés» (idem page 25). On ne peut certes prétendre que les autorités belges pouvaient en mai 1940 prévoir cet « engrenage mortel », cependant le rapport note que « la politique de sécurité à la base de l'internement et de la déportation subséquente vers la France manque de nuance et est mal préparée. Alors que le but est de neutraliser les étrangers « ennemis », les Juifs, sont touchés» (idem). Marcel Bervoets nous le confirme par son enquête.

Il apporte de plus d'autres éléments pour les chercheurs. La liste elle-même est intégralement retranscrite, avec l'ensemble des informations qui figurent sur l'original ; elle est aussi corrigée par confrontation avec les dossiers du Camp de Gurs, déposés aux Archives départementales de Pau. Cette liste est déclinée aussi selon la répartition des détenus par îlots et baraques, ailleurs on la retrouve en fonction des vols commis dans les camps traversés pendant le voyage de Belgique vers la France. Tous les camps d'internement sont recensés et beaucoup sont décrits. Enfin de nombreux témoignages émaillent ce très dense ouvrage, parfois difficile à lire cependant. Notons enfin que, selon Lieven Saerens, historien des Juifs d'Anvers, parmi les déportés de Belgique vers la France se trouvaient aussi 30 à 50 nationalistes flamands, professant des idées ouvertement antijuives ou pronazies ... qui furent un temps internés dans les mêmes camps de concentration que les Juifs arrêtés. Dès juillet août, ils furent relâchés et purent, de retour en Belgique, collaborer avec les nazis. M. Bervoets n'y fait pas allusion.

En définitive, il s'agit d'un ouvrage dont la lecture est à recommander à ceux qui s'intéressent aux camps d'internement français, et par là même, et ce n'est pas exhaustif, à ceux qui travaillent sur les responsabilités des autorités des pays occupés par les nazis dans l'extermination des Juifs. Au-delà, l'originalité de la démarche de recherche en histoire devrait attirer l'attention de tous les historiens.

Pierre CHEVALIER

*

NOTES DE RECHERCHES :

LE PARTI SOCIALISTE DANS L'AUDE DE LA LIBÉRATION À LA FIN DE LA IV^e RÉPUBLIQUE (2^e partie).

NDLR : En raison de sa longueur, l'article a été scindé en deux parties. La précédente est parue dans le numéro 8.

II) D'une législature à la suivante (décembre 1946 à juin 1951)

- Le tournant de l'année 1947

Des événements de portée nationale et internationale vont modifier profondément les données de la politique intérieure et doivent être rappelés compte tenu de leur impact sur les positions de ses acteurs à tous les niveaux :

- Un nouveau parti, le RPF (Rassemblement du Peuple Français), qui se réclame du général de Gaulle, est fondé le 7 avril ; il ne parviendra pas à s'enraciner dans l'Aude ;
- Le 4 mai les ministres communistes sont exclus du gouvernement ; c'est la fin du tripartisme qui conduit la politique de la nation depuis la Libération ; la Fédération

socialiste audoise est d'avis que le parti doit décider le retrait des ministres socialistes du gouvernement ; à une très faible majorité le Conseil national du Parti en décide autrement et le ministère Ramadier reste en place sans les ministres communistes ;

- Le 5 juin le Secrétaire d'État des USA, George Marshall, prononce à l'Université de Harvard, le discours qui annonce le plan d'aide à l'Europe qui portera son nom ;

- Le 22 septembre le mouvement communiste international constitue, sous l'égide de l'URSS, le Kominform, organisme regroupant les partis communistes : d'URSS, d'Europe orientale, et, en Europe occidentale, de France et d'Italie.

- L'élection cantonale partielle de Carcassonne-Est (5 et 12 octobre 1947)

Le 31 juillet 1947 Maurice Demons, conseiller général SFIO du canton de Carcassonne-Est et adjoint au maire de Carcassonne, quitte le parti socialiste et adhère au parti communiste ; simultanément il démissionne de ses mandats électifs d'où une élection cantonale partielle qui est fixée aux 5 et 12 octobre.

Maurice Demons s'y présente, avec l'étiquette de son nouveau parti bien entendu ; un des dirigeants nationaux les plus en vue du parti communiste, Étienne Fajon, vient sur place participer à sa campagne électorale. Au premier tour Maurice Demons est largement en tête avec 1200 voix contre 750 au candidat qui le suit, Léon Noubel SFIO ; qui est élu au second tour grâce au désistement en sa faveur du candidat radical et du retrait pur et simple du candidat du RPF.

L'événement, mineur en lui-même, mérite d'être retenu dans la mesure où il traduit un changement décisif dans l'appréciation, par l'électorat de toutes sensibilités, de l'ordre des priorités, la première devenant - sauf exceptions et il y en aura - celle de l'échec du communisme.

- Les élections municipales d'octobre 1947

Dans les communes de plus de 9 000 habitants, ce qui est le cas de Carcassonne et de Narbonne, elles ont lieu à la représentation proportionnelle et à un seul tour, le 19 octobre ; le panachage et le vote préférentiel sont autorisés. Le parti socialiste a décidé, au plan national, que des listes homogènes devront être constituées dans les communes de plus de 9 000 habitants et, dans les autres, partout où c'est possible.

La règle est respectée à Carcassonne et à Narbonne ; à Carcassonne, où cinq listes sont en compétition, la liste du parti socialiste SFIO n'arrive, avec 2 148 voix de moyenne, qu'en troisième position derrière la liste communiste (4 338 voix) et la liste radicale (3260 voix) devançant seulement les listes du MRP (2 002 voix) et du RPF (1 722 voix) ; ce qui lui donne cinq sièges contre dix au parti communiste, huit au parti radical, quatre au MRP et quatre également au RPF (le nombre des sièges a été porté de trente à trente et un).

Les dix sept conseillers de la majorité (radicaux + socialistes + MRP) auxquels se joignent, pour l'élection du bureau municipal, les quatre conseillers du RPF, élisent un maire radical, le D^r Philippe Soum, deux adjoints socialistes (Jules Fil en première position, Philippine Crouzat en quatrième) étant désignés dans les mêmes conditions. Le mandat de cette majorité n'ira pas jusqu'à son terme : deux dissolutions successives, en 1950 puis en 1953, mettront fin à son existence.

À Narbonne, où les quatre listes correspondant aux partis traditionnels (SFIO, PC, radicaux et MRP) sont seules en compétition le RPF ne s'étant pas manifesté, la règle proportionnelle présente le risque de priver le parti socialiste de la majorité absolue ; il n'en sera rien et ses 6339 voix de moyenne lui donnent quatorze sièges, soit très exactement la majorité absolue (le conseil compte vingt-sept sièges) alors que le parti communiste, avec 3 494 voix, n'en obtient que huit, les radicaux (1 399 voix) trois, et le MRP (1 164 voix) deux. Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents (seul est absent le chef de file du groupe communiste Joseph Cerny) se donne un bureau municipal composé exclusivement de socialistes SFIO, le maire étant Émile Roux qui laissera le poste à Louis Madaule en novembre de l'année suivante, lorsqu'il sera élu au Conseil de la République.

À Castelnaudary comme à Limoux, où les municipalités en place sont dirigées par des maires socialistes depuis les élections d'avril 1945 (Joseph Degrave à Castelnaudary et Casimir Lacroux – qui a succédé à Ernest Thébaut en novembre 1945 – à Limoux), les sections socialistes locales présentent bien des listes homogènes au premier tour mais, largement distancées dans l'un et l'autre cas, elles feront, sans succès, des listes communes avec les communistes au second tour. Et ce seront des maires radicaux, Gaston Garouste à Castelnaudary et Pierre Pailhès à Limoux qui succéderont aux maires socialistes sortants dont l'un (à Castelnaudary) ne se représentait pas et l'autre (à Limoux) est battu.

À Lézignan où la municipalité sortante est issue d'une liste unique PS-PC et dont le maire, Julien Mailhac est communiste, trois listes s'affrontent au premier tour ; et au second, la liste radicale, en tête au premier, devra faire face à une liste unique regroupant socialistes et communistes qui en définitive emportera tous les sièges ; et reconduira au fauteuil de maire le communiste Julien Mailhac qui, tout en restant conseiller municipal, démissionnera le 12 octobre 1949 et sera remplacé à la tête de la municipalité par le socialiste SFIO Augustin Richou, précédemment premier adjoint.

- Les élections du 7 novembre 1948 au Conseil de la République

On en revient au dispositif électoral qui régissait les élections des sénateurs sous la III^e République : le corps électoral est constitué, en plus des parlementaires et des conseillers généraux, par des délégués des conseils municipaux ; soit un total de 836 électeurs contre 620 en décembre 1946. Par ailleurs il n'y a plus de répartition des restes au plan national comme en 1946, et notre département s'est vu affecter deux sièges de Conseillers de la République à élire au scrutin majoritaire.

C'est le maire de Narbonne, Émile Roux, qui est adjoint à Antoine Courrière, Conseiller sortant, pour constituer la liste socialiste ; l'élection est acquise sans surprise dès le premier tour, la SFIO disposant à elle seule de la majorité absolue des électeurs du collège, ce qui n'est le cas, au niveau du pays, que d'un seul autre département (celui de la Haute-Vienne) ; comme cela avait été le cas lors de l'élection précédente la liste obtient plus de voix que celles des électeurs adhérents ou sympathisants du Parti.

- Les élections cantonales des 20 et 27 mars 1949

Le premier renouvellement des conseillers généraux élus en septembre 1945 dans les cantons de la première série renouvelable¹ a lieu les 20 et 27 mars 1949 avec un retard de six mois justifié par l'agitation sociale qui a touché le pays à l'échéance normale de l'automne 1948. Seize cantons sont à pourvoir dont treize sont détenus par des socialistes ; un congrès fédéral confirme tous les sortants à l'exception d'un seul : Augustin Nortier, élu du canton d'Axat auquel il est reproché... " d'avoir fait une politique personnelle de prestige " ; c'est le maire du chef-lieu, Émile Gorse, qui est investi par le congrès et qui sera d'ailleurs élu.

Concernant les trois cantons de la série dont les conseillers généraux ne sont pas socialistes (Belpech, Couiza et Peyriac-Minervois) le congrès désigne bien deux candidats mais oublie de se prononcer sur le canton de Couiza. Cette " omission " s'analyse comme un accord tacite de la direction de la Fédération à la candidature du maire de Couiza, Baptiste Bieules, qui se qualifie de socialiste indépendant ; à la Libération il a été exclu de la SFIO pour avoir accepté sa nomination par le gouvernement de Vichy au Conseil départemental de l'Aude, institution mise en place par l'État Français en remplacement des Conseils généraux supprimés.

À l'issue du second tour le parti socialiste perd deux cantons : Alzonne au profit d'un candidat classé à droite et Lézignan-Corbières au profit d'un radical ; et il en gagne un, celui de Peyriac-Minervois détenu jusque là (depuis 1919 !) par le D^r Gout, maire radical de Carcassonne, qui ne se représentait pas. Le solde apparent est négatif puisque le total des conseillers généraux adhérents à la SFIO passe de vingt-trois dans la précédente assemblée à vingt-deux mais, comme le note le Préfet dans son rapport au ministre, " le socialiste indépendant (il s'agit de Baptiste Bieules) s'associera en permanence aux décisions de la majorité ".

On retiendra de cette élection que, contrairement à ce qui s'était produit en 1945, les candidats communistes se sont tous maintenus au second tour (à la seule exception du canton de Belpech) ce qui a causé l'échec des candidats socialistes à Lézignan et à Alzonne, et que la Fédération radicale de l'Aude a maintenu au second tour ses candidats dans les cantons (sauf celui de Carcassonne-Est) où ils avaient eu moins de voix que le candidat socialiste bien que les deux partis soient associés dans le gouvernement. Les résultats sont donc à mettre au crédit des seules forces du parti socialiste et constituent un indiscutable succès pour celui-ci.

À la reprise de ses travaux après les élections, le Conseil général, sur la proposition de Georges Guille, Président sortant, porte à sa présidence Francis Vals qui l'assurera jusqu'au lendemain du renouvellement des cantons de la seconde série¹ à l'automne 1951, et le 21 octobre de cette année-là Georges Guille reviendra à la présidence qu'il conservera jusqu'à la fin de sa vie politique.

- La première crise municipale de Carcassonne (février – mai 1950)

Le Conseil municipal de Carcassonne est ingouvernable ; les trois groupes qui en constituent la majorité politique sont à la merci de la défection d'un seul d'entre eux ; elle se produit le 10 février à l'occasion du vote du budget qui est rejeté par dix-huit voix, les quatre conseillers du groupe MRP ayant rejoint dans leur vote négatif les dix voix du groupe communiste et les quatre du groupe RPF. Le lendemain le maire radical, le D^r Philippe Soum donne sa démission tout en restant au Conseil municipal et les adjoints en font autant.

¹ Cantons d'Alaigne, Alzonne, Axat, Belpech, Carcassonne-Est, Castelnaudary-Sud, Chalabre, Couiza, Coursan Durban, Lagrasse, Lézignan-Corbières, Mas-Cabardès, Peyriac-Minervois, Salles sur l'Hers et Tuchan.

Après une série de péripéties diverses qui vont se dérouler durant près de cinq mois pendant lesquels l'activité municipale sera paralysée, le gouvernement, par un décret du 17 mars, décide la dissolution du Conseil municipal fondée sur l'existence « dans le Conseil de dissensions qui entravent la gestion de la commune » ; et le Préfet attendra encore plus d'un mois pour prendre l'arrêté - il est du 25 avril 1950 – qui convoque les électeurs pour le 10 mai suivant.

Le maire Philippe Soum abandonne la partie : il ne sera pas candidat et il abandonne définitivement la vie politique. Le résultat des élections du 10 mai ne change pas grand-chose à la situation précédente : le parti communiste, toujours en tête, perd un siège et son groupe se trouve ramené de dix à neuf élus ; le parti radical, toujours en deuxième position, perd également un siège ce qui le ramène de huit à sept ; c'est le parti socialiste, en forte progression de ses voix mais encore en troisième position, qui gagne les deux sièges perdus par ses concurrents, passant de cinq à sept ; enfin entre le MRP et le RPF une redistribution s'opère au bénéfice du premier qui compte cinq conseillers contre quatre dans le Conseil précédent alors que le groupe RPF n'en obtient plus que trois contre quatre avant la dissolution.

Il faudra trois tours de scrutin au nouveau Conseil municipal pour désigner son maire : le radical Marcel Itart-Longueville ; la majorité y reste identique à celle du conseil précédent, le socialiste Jules Fil retrouvant ses fonctions de premier adjoint. Tout aussi ingouvernable que le conseil élu en 1947 le conseil élu en 1950 sera dissous le 5 mars 1953, un peu moins d'un mois avant le renouvellement normal et général des conseils municipaux.

III) Des élections législatives de 1951 à la fin de la IV^e République

- Les scrutins des années 1951, 1952 et 1953

1) Les élections législatives du 17 juin 1951.

La nouvelle loi électorale, très contestable et d'ailleurs fortement contestée, institue une combinaison dont l'objectif évident et à peine dissimulé, est de faciliter l'élection de députés appartenant aux listes des partis de la troisième force en les contraignant à se coaliser pour bénéficier d'une prime en sièges, refusée aux listes qui se présenteront isolément, en clair les listes communistes et les listes gaullistes ; ce dispositif, astucieux mais choquant, est désigné comme étant celui des " apparentements ".

La liste socialiste, toujours dirigée par Georges Guille devenu pratiquement un candidat inamovible, est la composante principale de l'appareil intervenu dans le département entre les listes socialiste, radicale et MRP. Elle enregistre une perte de voix de l'ordre de 10% par rapport aux élections législatives de novembre 1946 mais retrouve le second siège qu'elle avait conquis aux premières élections générales d'après la Libération ; ce siège va à Francis Vals qui sera réélu sans interruption jusqu'à son décès en 1974. L'appareil a atteint l'objectif que lui fixaient ses inventeurs, les têtes de listes radicale (Alexis Fabre) et MRP (l'abbé Gau) retrouvant leurs sièges respectifs avec un nombre de voix de beaucoup inférieur (moins de la moitié en ce qui concerne la liste MRP) à celui de la liste communiste qui n'a aucun élu.

2) Les élections cantonales des 7 et 14 octobre 1951 : cf. la liste des cantons en note ²

On en retiendra :

- L'effort exceptionnellement important engagé par le parti radical ;
- La faiblesse du pourcentage des suffrages exprimés : 56% contre 75% dans les mêmes cantons aux législatives du mois de juin précédent ; et la forte hausse, entre les deux mêmes scrutins, des voix socialistes par rapport aux suffrages exprimés : 37% contre 29% ; alors que, par rapport au nombre des électeurs inscrits, le nombre des voix recueillies par les candidats socialistes est pratiquement stable (20,81% aux cantonales, 21,62% aux législatives) ;
- La perte par les socialistes au profit des radicaux de trois cantons : Castelnaudary-Sud, Limoux et Saint-Hilaire, ce qui ramène de vingt-trois à vingt le nombre des sièges du parti socialiste au Conseil général et porte de six à neuf celui des radicaux ;
- La sanction d'exclusion prise par le parti socialiste à l'encontre de son conseiller général sortant de Castelnaudary-Sud (Jean Audy) auquel il est fait grief d'avoir accepté un désistement communiste en sa faveur pour le second tour (ce qui n'a pas empêché son échec).

3) Les élections municipales des 26 avril et 3 mai 1953.

Le régime applicable est le même qu'aux municipales de 1947 et à nouveau les sièges sont attribués à la proportionnelle dans les deux seules villes du département à compter plus de 9000 habitants ; le scrutin s'y déroule donc sur une seule journée.

À Carcassonne c'est la liste radicale qui fait le meilleur score en gagnant plus de mille voix par rapport aux municipales de 1950 et en portant de sept à neuf le nombre de ses élus alors que le nombre des élus communistes et socialistes reste inchangé (soit, respectivement, neuf et sept). Une compétition acharnée s'engage pour le poste de maire entre Itart-Longueville, maire radical sortant et le socialiste Jules Fil qui est son premier adjoint ; au troisième tour de scrutin ce dernier est élu grâce aux voix des quatre conseillers du groupe MRP. La plus grande surprise reste à venir : le leader du groupe communiste, Maurice Demons, est élu au poste de troisième adjoint ; on se perd en conjectures sur l'origine des voix qui ont trahi leur camp et *La Dépêche* se scandalise à la perspective « *maintenant qu'une municipalité communo-socialiste est en place* » qu'une entente se réalise entre les deux partis-frères.

À Narbonne le succès socialiste est spectaculaire : le parti consolide sa majorité en gagnant un siège ce qui lui en donne quinze sur les vingt-sept que compte le conseil.

Castelnaudary et Limoux présentent le même " paysage " électoral : la liste radicale, conduite dans l'un et l'autre cas par le maire radical sortant, Gaston Garouste à Castelnaudary et François Clamens³ à Limoux, affronte victorieusement, dès le premier tour, une liste socialiste et une liste communiste et les deux maires sont reconduits dans leurs fonctions. Le même phénomène de fidélité des électeurs à la liste du maire sortant se produit à Lézignan-Corbières, à ceci près que le maire sortant qui est reconduit, Augustin Richou, est socialiste SFIO ; à sa liste comme à celles de ses collègues de Castelnaudary et de Limoux il aura suffi d'un seul tour de scrutin.

- Les socialistes audois et la Communauté Européenne de Défense (CED)

L'affaire de la CED, qui se déroule sur une période de quatre ans, de 1950 à 1954, perturbe en profondeur l'opinion publique du pays ; en effet, survenant quelques années

² Cantons de Belcaire, Capendu, Carcassonne-Ouest, Castelnaudary-Sud, Conques, Fanjeaux, Ginestas, Limoux, Montréal, Mouthoumet, Narbonne, Quillan, Saint Hilaire, Saissac et Sigean.

³ François Clamens a succédé, le 29 juin 1952 à Pierre Pailhès décédé en cours de mandat.

seulement après la fin de la guerre, la perspective d'un réarmement allemand et d'une armée européenne intégrant les forces militaires rétablies de l'adversaire de la veille soulèvent une très vive et très compréhensible répulsion.

La Fédération socialiste de l'Aude, comme ses homologues, est appelée une première fois à prendre position en vue du 44^e Congrès national (Montrouge- 25 mai 1952) qui se prononcera pour la participation de l'Allemagne à *“une armée européenne unifiée ouverte à toutes les nations démocratiques, soumises à un pouvoir politique européen”*. On en est encore aux généralités ; mais lorsqu'il faut, deux ans plus tard, arrêter clairement la ligne de conduite de laquelle résultera la ratification du traité ou son rejet, les choses sont nettement moins claires et la Fédération donne l'impression de *“botter en touche”*.

C'est en tout cas le sentiment qui s'en dégage lorsque l'on prend connaissance des propositions que Georges Guille soumet au Congrès fédéral tenu à Carcassonne dans le courant du mois de mai ; il est manifeste que la direction fédérale essaye soigneusement d'éviter d'aborder le fond du problème en s'en tenant essentiellement aux questions de procédure.

C'est ainsi que la première question abordée est celle de la discipline de vote. L'unanimité du Congrès est d'avis que la discipline de vote des députés devra être rigoureusement respectée, quelle que soit l'option qui sera prise par la majorité. C'est également à l'unanimité que le Congrès fédéral, dans l'hypothèse considérée par lui comme improbable où la liberté de vote serait acceptée par le Congrès national, est d'avis que les parlementaires de l'Aude devront s'abstenir de prendre part au vote. Et enfin, mais on saisit mal comment cette dernière résolution s'articule avec les deux précédentes, la Fédération décide pour en terminer que ses mandataires au Congrès devront s'abstenir.

Le Congrès national extraordinaire réuni à Puteaux les 29 et 30 mai 1954 finira par adopter, contre la majorité du groupe parlementaire, un vote en faveur de la ratification de la CED. La discipline de vote à l'Assemblée nationale ne sera en définitive pas respectée ; en effet, au cours de la mémorable séance du 30 août 1954 qui scelle l'échec de la CED, 53 députés socialistes votent *“anti-cédétiste”* contre 50 qui s'inclinent, de plus ou moins bon gré, en application de la discipline que la règle du parti leur impose; Georges Guille en fait naturellement partie mais le nom de Francis Vals est porté au Journal officiel des Débats dans la liste de la douzaine de parlementaires qui se sont abstenus volontairement.

- Les élections de 1955 (cantonales les 17 et 24 avril – sénatoriales le 19 juin)

Pour la deuxième fois depuis la Libération les seize cantons de la première série (voir leur liste en note de la page 11) sont soumis à renouvellement ; douze d'entre eux sont détenus par des socialistes SFIO, trois par un radical, un par un conseiller indépendant. Tous les sortants socialistes sont réélus et les trois sortants radicaux sont battus par les candidats de la SFIO (cantons de Belpech - où le parti socialiste présentait un sympathisant - de Lézignan-Corbières et de Salles sur l'Hers). Il convient de noter qu'au second tour les candidats communistes se sont désistés pour les candidats socialistes, pratiquement sans contrepartie ; cette bonne manière inquiète sérieusement la Fédération SFIO qui tient à faire savoir qu'elle ne s'est livrée à aucune tractation avec le parti communiste.

Deux mois plus tard, le 19 juin, Antoine Courrière et Émile Roux, sénateurs (c'est la nouvelle appellation des Conseillers de la République) sont réélus sans surprise.

- La dissolution de l'Assemblée Nationale et les élections législatives du 2 janvier 1956 – Georges Guille entre au gouvernement – Les événements d'Algérie

Le gouvernement d'Edgar Faure, auquel la confiance a été refusée le 29 novembre 1955 par l'Assemblée Nationale dans les conditions constitutionnelles qui lui permettent de procéder à sa dissolution, n'hésite pas à en prendre la décision ; les élections qui devront pourvoir à la constitution d'une nouvelle chambre sont fixées au lundi 2 janvier 1956 (lundi qui sera férié pour la circonstance). La loi électorale en vigueur est toujours celle sous le régime de laquelle se sont déroulées les élections de 1951 et donc les apparentements sont toujours possibles ; dans le département seules les listes socialiste et radicale décident de s'apparenter ; le total de leurs voix, contre toute attente, n'atteindra pas la majorité des suffrages exprimés et c'est donc la règle proportionnelle avec répartition des restes à la plus forte moyenne qui s'appliquera, comme en 1946.

Le parti communiste fait des propositions on ne peut plus séduisantes à la Fédération SFIO ; partant du constat indiscutable que, dans l'hypothèse où les deux partis constituaient une liste unique celle-ci obtiendrait la majorité absolue et donc tous les sièges, il déclare se contenter d'un seul nom sur la liste unique qu'il propose ; il se heurte à un refus qui ne l'a certainement pas surpris. Par ailleurs le RPF ne figure plus dans la compétition qui par contre s'ouvre à une nouvelle formation ; il s'agit de l'UDCA (Union de Défense des Commerçants et Artisans), c'est-à-dire le mouvement Poujade.

La liste SFIO, identique à celle de 1951 et donc conduite par ses deux députés sortants, Georges Guille et Francis Vals, fait une remontée spectaculaire avec plus de 4 500 voix qu'en 1951 (42 650 contre 38 095 en 1951), remontée qui ne s'explique pas seulement par un nombre nettement supérieur de suffrages exprimés mais qui doit sans doute également beaucoup à la cure d'opposition que vient de faire le parti socialiste après des années de participation au gouvernement ce qui soulevait beaucoup de réserves de la part de l'électorat de gauche. Georges Guille et Francis Vals sont réélus, les deux autres élus du département étant le communiste Félix Roquefort et le poujadiste Louis Salvetat.

C'est un gouvernement à direction socialiste qui est mis en place, le chef en étant le Secrétaire général du Parti, Guy Mollet. Georges Guille en fait partie en qualité de Secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement ; il a également dans ses attributions la Recherche scientifique et l'industrie nucléaire ; il s'attache la collaboration d'hommes qui ont ou qui auront des fonctions de nature politique dans le département : son Directeur de cabinet, Maurice Blanchard, sera nommé Préfet de l'Aude au mois d'octobre ; son chef de cabinet est Vitalis-Cros, pour l'heure Sous-Préfet de Narbonne il succédera à Maurice Blanchard à la tête du département puis, en 1973, se présentera, sans succès, à la députation dans la circonscription de Carcassonne avec le soutien du parti gaulliste ; quant au secrétaire général du cabinet c'est Lucien Milhau qui quitte ses fonctions de secrétaire général de l'assemblée départementale et qui, quelques années plus tard sera élu député par la 3^e circonscription de l'Aude.

Le gouvernement auquel appartient Georges Guille durera jusqu'au 21 mai 1957 ce qui en fera le gouvernement le plus long de la IV^e République (17 mois). Il doit faire face aux redoutables problèmes que constituent "les événements d'Algérie", expression consacrée de l'époque pour désigner ce qui est en train de devenir la guerre à laquelle succombera le régime. Dans l'Aude comme ailleurs l'opinion publique supporte de plus en plus mal les sacrifices imposés par le gouvernement pour y maintenir la présence française : affectations des nouvelles recrues aux opérations de "maintien de l'ordre", maintien sous les drapeaux au-

delà de la durée légale, etc., soulèvent de fortes réserves ; la position du parti communiste en faveur de l'indépendance de l'Algérie rencontre une certaine faveur auprès des militants de la SFIO. C'est dans ce contexte que, à Narbonne, les conseillers municipaux socialistes, hors du conseil il est vrai, se rallient à un vœu de leurs collègues communistes qui affirme « *les légitimes aspirations à la liberté et à l'indépendance des peuples d'Afrique du Nord* » et demande que « *des discussions soient engagées avec les représentants de ces peuples* ».

Ce n'est pas précisément la position des dirigeants socialistes de la Fédération audoise, ce qui se comprend d'autant mieux que l'un des leurs a des responsabilités gouvernementales ; certes la SFIO est favorable à la négociation mais elle la subordonne en premier lieu à un cessez-le feu qui doit précéder immédiatement les élections " libres " qui désigneront des interlocuteurs " valables " : cessez-le-feu – élections - négociations, tel est le triptyque auquel le parti attache une valeur quasi dogmatique et qui d'ailleurs constituera la doctrine officielle pendant encore cinq ans et sera abandonné seulement en 1962... par le général de Gaulle.

À l'occasion de deux faits dont le second a eu un retentissement très important Georges Guille d'une part, Francis Vals d'autre part, adoptent une position publique qui témoigne sans équivoque possible de leurs sentiments personnels sur la situation.

C'est tout d'abord une déclaration du Président Georges Guille au Conseil général du département le 12 mai 1956 ; à l'occasion d'un incident qui l'oppose au conseiller communiste Félix Roquefort qui rapportait des faits de répression après l'assassinat d'un commissaire de police du Constantinois, portés à sa connaissance par un instituteur qui en avait été le témoin, Georges Guille s'élève avec violence et en des termes particulièrement méprisants contre l'instituteur qui avait signalé les faits : « *Elle est odieuse cette lettre, elle est indigne d'un honnête homme...il est indigne d'être instituteur* » ; quant au journaliste du *Monde* qui en avait également fait état, Georges Guille, sur sa lancée et avec la même hargne estime qu' « *il n'était pas digne d'être journaliste...c'est abject quand un journaliste parisien peut transformer treize cadavres, et c'est beaucoup, en quatre cents ; c'est abominable.* »

Et c'est quelques mois plus tard l'appréciation que donne Francis Vals dans *La République Sociale* du 28 octobre 1956 de l'événement que constitue l'arrestation des cinq chefs du FLN survenue le 22 octobre après le détournement de l'appareil marocain mis à leur disposition par le Roi du Maroc pour se rendre de Rabat au Caire : « *Félicitations au gouvernement et à son Président du Conseil pour l'attitude énergique qu'il vient de montrer... La France vient de prouver que la générosité n'est pas synonyme de faiblesse et que la justice n'exclut pas, quand c'est nécessaire, l'emploi de la force.* »

Au Congrès fédéral réuni le 13 juin 1957 à Carcassonne pour préparer le Congrès national qui doit s'ouvrir à Toulouse le 27 du même mois et dont le problème algérien sera au cœur des débats, deux motions sont en présence : la motion dite de l'Aude, qui approuve sans réserve l'action conduite par le gouvernement de Guy Mollet lorsqu'il était en charge des affaires du pays et la motion dite Depreux-Mayer du nom de ses promoteurs qui l'ont intitulée " Qu'on le veuille ou non tout dépend de l'Algérie ". Elle ne recueille que 39 voix au Congrès fédéral contre 283 en faveur de la motion qui lui est opposée, qualifiée par le nom du département, symbole non équivoque du "mollétisme" de la Fédération.

- L'affaire Aimé Huc- Les élections cantonales des 20 et 27 avril 1958 – La démission de Louis Madaule, maire de Narbonne

Aimé Huc, conseiller général de Narbonne depuis la Libération, premier adjoint au maire, un des militants les plus actifs de la Fédération, met en cause Louis Madaule, son

maire et camarade de parti, auquel il reproche les conditions dans lesquelles ce dernier, entrepreneur d'électricité, a effectué à ce titre des fournitures de travaux à la ville. L'affaire fait grand bruit et les instances disciplinaires de la Fédération concluent à l'exclusion du parti d'Aimé Huc dont les accusations sont jugées non fondées. L'exclusion d'Aimé Huc devient définitive le 20 février 1958. Très exactement deux mois plus tard, le 20 avril, se tient le premier tour des élections cantonales auxquelles Aimé Huc, conseiller général socialiste sortant, se porte candidat sous l'étiquette de " Socialiste indépendant ".

Les élections cantonales portent sur les quinze cantons de la deuxième série (cf liste en note de la page 14) qui ont déjà fait l'objet d'un premier renouvellement en 1951. Comme en 1955 les candidats communistes se retireront de la compétition devant les candidats socialistes au second tour sans demander la moindre apparence de contrepartie comme ils l'avaient fait en 1955. Le succès des candidats socialistes serait total si, à Narbonne, le candidat SFIO qui est le sénateur Émile Roux n'était pas battu par le sortant, devenu dissident, Aimé Huc. Cet échec socialiste particulièrement spectaculaire n'est que partiellement compensé par la conquête des deux sièges importants de Carcassonne-Ouest (Jules Fil est vainqueur du sortant radical Itart-Longueville) et de Castelnaudary-Sud (où Jean Tuffery l'emporte sur le sortant Gaston Garouste auxquels s'ajoutent les gains de Saint Hilaire et de Saissac, ce qui porte la représentation socialiste au Conseil général de vingt-trois à vingt-six sièges.

Quelques semaines après ce scrutin, le 9 juin, le maire de Narbonne, Louis Madaule, donne sa démission tout en gardant son mandat de conseiller général ; il est remplacé par Paul Jean qui sera un maire de transition jusqu'au renouvellement général des conseils municipaux l'année suivante.

- Les socialistes audois dans les turbulences qui emportent la IV^e République

On se souvient que le 13 mai 1958 un coup d'État se produit à Alger le jour même où à Paris un gouvernement présidé par le MRP Pierre Pflimlin est investi par l'Assemblée Nationale. Le 18 mai *La République Sociale* publie l'appel de la section socialiste de Narbonne « à tous les républicains et à tous les démocrates de se tenir en état d'alerte et à se considérer comme mobilisés pour la défense de la République contre tous les fascistes ».

Le lendemain 19 mai le Conseil général, sur la proposition de Georges Guille et en présence du Préfet Vitalis-Cros, vote à l'unanimité une résolution « *contre toute forme de pouvoir personnel, contre toute aventure, contre toute dictature civile où militaire* » ; au cours de la même séance Georges Guille stigmatise « *la déclaration fort équivoque du général de Gaulle qui, sans un mot pour reconnaître la légitimité du gouvernement régulier s'est déclaré prêt à assumer les pouvoirs de la République* ».

À partir du 28 mai tout change ; alors même que les militants socialistes audois participent en grand nombre à la manifestation organisée dans tout le pays par le Comité national d'action et de défense républicaine qui regroupe l'ensemble des organisations démocratiques au premier plan desquelles le parti socialiste SFIO – trois mille personnes au défilé de Narbonne, un millier à Carcassonne – des entretiens s'engagent entre les dirigeants nationaux des partis politiques autres que le parti communiste et le général de Gaulle.

Dans la nuit du 30 au 31 mai le Comité directeur de la SFIO – dont Georges Guille fait partie depuis le Congrès national de Lille de fin juin 1957 – est informé de la teneur de ces entretiens ; puis dans la matinée du samedi 31 mai c'est l'ancien Président de la République

Vincent Auriol qui, à la réunion commune du Comité directeur et des deux groupes parlementaires réunis à cet effet, rend compte du rendez-vous qu'il a eu avec le général de Gaulle.

“ Pressenti ” (C'est le vocable qui désigne, sous la IV^e République, la personnalité sur laquelle se porte le choix du Président de la République pour former le gouvernement à condition de passer avec succès l'épreuve de l'investiture de l'Assemblée nationale) par le Président Coty, le général de Gaulle reçoit, le samedi 31 mai également et à tour de rôle, les représentants des groupes de l'Assemblée Nationale (à la seule exception du groupe communiste) ; pour la SFIO la délégation comprend, aux côtés de Guy Mollet et de Paul Ramadier, le président du groupe sénatorial qui n'est autre qu'Antoine Courrière désigné par ses collègues à ces fonctions au mois de novembre 1956.

Le même jour, à l'heure du déjeuner, Georges Guille rencontre en tête à tête Guy Mollet auquel il entend faire partager sa conviction de l'intérêt majeur qui s'attache, tout à fait exceptionnellement et compte tenu des circonstances, à faire décider par la réunion commune du comité directeur et des deux groupes parlementaires qui se tient l'après midi même, que la liberté de vote sera laissée aux députés lors du scrutin d'investiture du chef du gouvernement “ pressenti ” fixé au lendemain dimanche 1^{er} juin ; il parvient à convaincre Guy Mollet que le maintien de l'unité du parti est à ce prix.

En effet les partisans et les adversaires de l'investiture du général de Gaulle s'équilibrent au sein du groupe des députés et des sénateurs socialistes tout comme au sein du Comité directeur ; à l'assemblée commune de l'après midi, il se trouve 77 participants (dont Antoine Courrière) pour se déclarer favorables à l'investiture contre 74 (dont Georges Guille) qui sont d'un avis contraire. Le lendemain à l'Assemblée Nationale le général de Gaulle obtient la confiance par 329 voix (dont celle de Guy Mollet) contre 224 (dont celles des deux députés socialistes audois). Le nouveau gouvernement reçoit mandat d'élaborer et de proposer au pays, par voie de référendum, une nouvelle constitution.

Le 7 septembre, réuni à Carcassonne, le Congrès fédéral doit prendre position sur la réponse qu'il conviendra d'apporter à la question qui sera posée le 28 du même mois aux électeurs de savoir s'ils acceptent ou non le projet qui leur est soumis qui a été bâti pendant l'été. Les congressistes se prononcent comme suit : 191 (dont Antoine Courrière, Jules Fil et Lucien Milhau) se déclarent en faveur d'une réponse affirmative et 98 (dont Georges Guille et Francis Vals) en faveur d'une réponse négative ; il y a vingt-neuf abstentions. Le dimanche suivant le Congrès national réuni à Issy-les-Moulineaux se prononce pour le OUI par 2 786 mandats (dont 42 de l'Aude) contre 1 176 (dont 20 de l'Aude) et 62 abstentions (dont 6 de l'Aude).

Le 28 septembre enfin ce sont près de 99 000 électeurs qui, dans l'Aude, déposent un bulletin OUI contre 35 000 un bulletin NON sur 170 000 électeurs inscrits et près de 134 000 suffrages exprimés ; ce sont, à quelques points près, les mêmes pourcentages qu'au niveau national (74% de OUI dans l'Aude, 79% dans l'ensemble du pays sur le nombre des suffrages exprimés).

La IV^e République est bien morte et le 5 octobre 1958 la V^e est solennellement proclamée.

Jean LENOBLE

*

JULES MOCH, DÉPUTÉ DE SÈTE. UN PARACHUTAGE EN TERRE LANGUEDOCIENNE

En 1937, Jules Moch devient député socialiste de Sète lors de l'élection législative partielle consécutive au décès du député sortant, Lucien Salette. Après son échec à Valence en 1936, il tente, et réussit un nouveau parachutage après celui de la Drôme. À la différence de sa réussite électorale de 1932, il arrive dans une fédération en cours de reconstruction et qui, sous l'égide de Fernand Roucayrol, son secrétaire, affiche peu de proximité avec les partisans de Léon Blum. Malgré cela, en l'espace de quelques jours, il devient le candidat incontesté de la SFIO et réussit, malgré la rude concurrence interne à la gauche dans la circonscription, à se faire élire triomphalement. Ce faisant, il trace les lignes d'une implantation politique qui va associer durablement ce nom à celui de la ville de Sète.

Le socialisme sétois, une entité partisane en voie de recomposition

La fédération de la SFIO de l'Hérault, est, dans les années 1930, l'une des plus atteintes par la scission néo-socialiste¹. Dans ce département, les principaux élus optent pour la scission, qu'il s'agisse du député Édouard Barthe ou du sénateur Camille Reboul, rejoints par nombre d'élus locaux et de militants. Ces départs, au-delà des logiques nationales, s'inscrivent aussi dans des évolutions de rapports de forces internes qui ont permis à l'avocat Fernand Roucayrol de prendre la fédération, au détriment du sortant, le député Jean Félix, proche soutien d'Édouard Barthe, en janvier 1933. Le socialisme modéré, cartelliste est battu par la gauche et le centre du parti qui prennent désormais l'ascendant et poussent l'aile droite à quitter la SFIO pour fonder le parti socialiste de France, union Jean Jaurès.

La situation au sein de la SFIO est néanmoins pas toujours simple à lire. Comme le note le préfet du département, la lecture des positionnements au sein du milieu socialiste n'est pas forcément des plus aisées : « la distinction entre ces deux tendances est difficile à faire et tient beaucoup plus à des affinités de personnes plutôt qu'à des questions de doctrine... »². Dans la 3^e circonscription de Montpellier, qui comprend la ville de Sète, le cas est patent. Les principaux élus du parti, le député Lucien Salette et le maire de Sète et conseiller général Gaston Escarguel, tous deux proches des néo-socialistes, sont restés membres de la SFIO. Lucien Salette, élu de la circonscription depuis 1930, détient un capital politique et relationnel important sur ce secteur. Cet enseignant, qui fut longtemps en poste à Villeveyrac, l'une des rares communes de droite de la région de Sète, est l'archétype de l'instituteur anticlérical. Il est d'ailleurs en 1925 président des Jeunesses laïques et républicaines, mouvement qui professe des sympathies pour la Libre Pensée. Par ailleurs, il est aussi un grand mutilé de guerre qui s'est investi dès la fin de la 1^{er} guerre mondiale dans les mouvements anciens combattants. À la veille de son élection au Parlement, il est président départemental de l'Union fédérale, la principale association représentative du milieu des anciens combattants et victimes de guerre³. L'avocat Gaston Escarguel, ancien président des étudiants républicains de Montpellier, des jeunesses laïques et républicaines de Sète, est, selon l'expression du préfet,

¹ Voir l'ouvrage de référence concernant la situation de la gauche héraultaise durant cette période : Jean Sagnes, *Politique et syndicalisme en Languedoc, l'Hérault durant l'entre-deux-guerres*, Montpellier, Presses de l'Université Paul Valéry, 1986.

² Rapport du préfet du 4 avril 1935, Arch. Départ. De l'Hérault, cote 3 M 2544

³ ADH, 1 M 1167. Sur le mouvement ancien combattant dans le département, voir notre article : "Anciens combattants et revanche politique : l'Hérault et sa Légion des Combattants" in *Annales du Midi*, Tome 116, n°245, 2004.

« le principal lieutenant de Salette »¹. Il dispose, par ailleurs, si l'on en croit l'autorité préfectorale, d'une « popularité exceptionnelle ».

Tout en restant membres du parti, les deux élus sont néanmoins positionnés à droite de la SFIO, marqués d'une hostilité profonde au parti communiste. « M. Escarguel a dit notamment qu'il était opposé au front commun et que jamais il ne marcherait avec les communistes » relate un rapport de police de 1934². Cette posture se retrouve chez Lucien Salette, qui, en 1930, pour capter le soutien des radicaux, affiche son refus de toute alliance avec les communistes³.

Dans une circonscription très marquée à gauche, où les conservateurs ne jouent qu'un rôle de figuration, la SFIO est coincée entre un communisme qui fait des scores toujours plus élevés et un centre gauche très présent. Jusqu'au front populaire, les deux hommes optent pour un positionnement cartelliste. Face à l'évolution des rapports au sein de la gauche et internes à la SFIO, les deux hommes ne vont pas suivre la même trajectoire. Gaston Escarguel, conseiller général depuis 1931, maire de Sète, s'affiche, comme la majorité de la section, très proche des néo-socialistes et donc de plus en plus en décalage avec la fédération SFIO. Lors des élections municipales de 1935, il ouvre sa liste sur la droite, pour contrer son principal concurrent, la liste menée par le républicain socialiste Albert Naquet⁴. Cette stratégie amène la fédération socialiste à l'exclure entre les deux tours et même dissoudre la section le 7 mai 1935. Arrivé derrière la liste Naquet, Gaston Escarguel est battu face à un centre gauche qui apparaît plus proche de la SFIO que le candidat de cette dernière ! À contrario, Lucien Salette, même s'il intervient peu dans le fonctionnement fédéral, reste à la SFIO. Réinvesti pour les élections de 1936, il est largement réélu député du front populaire.

À la veille de 1936, la SFIO est dans une situation fragilisée. Le parti a perdu la principale commune, Sète, et une partie de son encadrement. Pour autant, la période 1936-1937 n'est pas celle du déclin. Au contraire, les socialistes gardent le mandat de député, et le canton de Frontignan. Dans un même temps, les communistes progressent sensiblement. Ils font quasiment jeu égal avec les socialistes sur Sète et gagnent leur seul conseiller d'arrondissement du département sur la ville.

La candidature Moch, la résultante d'un compromis interne à la SFIO

Le 10 mars 1937, Lucien Salette décède brutalement, à 58 ans, sans que la question de sa succession soit réglée, puisque son dauphin a été pendant plusieurs années Gaston Escarguel, exclu depuis du parti. Rapidement, plusieurs candidatures vont s'affronter dans la circonscription, avant que le choix de Jules Moch finisse par s'imposer pour trancher une concurrence locale qui ne trouve pas d'aboutissement.

La situation de la SFIO à la veille de la mort de Lucien Salette est celle d'un parti qui bénéficie d'un potentiel électoral important. Malgré l'échec sétois aux municipales, c'est la principale organisation politique de la circonscription. Dans le canton de Frontignan, le parti tient la ville et le canton, ainsi que les communes de Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux. Dans celui de Mèze, il dirige les communes de Bouzigues et Poussan. Dans ces deux cantons,

¹ Rapport du préfet de l'Hérault du 8 mars 1932 in ADH, 3 M 1799.

² Rapport du 22 septembre 1934, in ADH 3 M 1799.

³ C'est la raison qui explique le ralliement de Victor Anthérieu, maire de Frontignan, radical socialiste : « il s'est largement lavé de l'accusation d'alliance communiste qu'on lui reprochait en 1928 ». ADH, 3 M 1246

⁴ Cf J. Sagnes, *op. cit.*, p. 314.

sa progression se fait au détriment des radicaux qui traditionnellement sont mieux implantés dans les communes viticoles.

La physionomie de la circonscription est dominée par Sète, troisième ville du département. La ville portuaire englobe la majorité de l'électorat. Les deux autres cantons, Mèze et Frontignan, sont marqués eux par l'emprise de la viticulture, et de la pêche pour les communes bordant l'étang de Thau. Balaruc et Frontignan ont par ailleurs un tissu industriel significatif, notamment une raffinerie et des usines.

Cette diversité sociologique de l'implantation socialiste va déboucher sur deux candidatures. La première est celle de Georges Reynes, secrétaire de la section de Sète, la seconde, celle d'Élysée Galabert, maire et conseiller général de Frontignan. Le premier dirige la principale section de la circonscription. Comme le relate le commissaire spécial de la ville, c'est son atout principal : « les socialistes de Sète ne voudraient pas d'un représentant au parlement qui appartienne plus spécialement aux milieux agricoles de la circonscription. C'est un peu la formule « Sète aux sétois » »¹. Pour succéder à Lucien Salette, né à Sète, quoi de plus logique que de proposer un autre natif du lieu ? Par ailleurs, le candidat peut compter sur sa proximité avec Fernand Roucayrol, secrétaire de la fédération, nouvellement élu député en 1936 et qu'il appuie dans la gestion de la fédération². Pour autant, cette candidature reste discutée en interne, même au sein de la section de Sète. La première raison en est son implantation récente : « bien que Sétois d'origine, il est pour ainsi dire un inconnu de la population de Sète où il ne milite que depuis quelques mois à peine. M. Reynes était avant octobre 1936 en fonction à Toulouse où, paraît-il, il siégeait au conseil municipal ». Ce rapport de police, en lui-même, révèle la méconnaissance de Reynes et de son parcours puisque ce dernier était en fait l'ancien secrétaire de la fédération SFIO du Maine-et-Loire, adjoint au maire de Saumur et ancien candidat aux législatives en 1936 dans ce département.³ Ce professeur de mathématiques, « très intelligent et combatif », selon les mêmes sources, n'est, en fait, pas forcément soutenu par l'ensemble des militants, certains lui reprochant certains traits de caractères : « on le dit atteint du mal de l'arrivisme, et beaucoup de ses camarades ne l'aiment guère pour ce motif ». Face à lui, Le commissaire de police ne peut que faire le constat que « les socialistes des sections rurales, de Frontignan, de Mèze, seraient heureux d'être représentés au Parlement par M. Galabert qui connaît mieux les besoins des agriculteurs ». Antithèse de la candidature de Reynes, Élysée Galabert est fortement implanté à Frontignan dont il est le maire et conseiller général depuis 1932. Natif de la ville, il en dirige la section depuis 1927. Ancien comptable devenu négociant en vins, il est le représentant du socialisme viticole et s'est assuré le soutien des milieux ouvriers du canton, les aidant à créer une bourse du travail et une union locale.

Cette situation présente pour les socialistes plusieurs risques, le premier étant celui de la division. Le même rapport note que certains militants craignent de perdre un siège alors que « l'USR⁴ a déjà entamé la cohésion des forces de la SFIO (et que) M. Salette avait une situation personnelle dans la circonscription et il convient de ne pas l'oublier ». Tirant ce constat, des militants vont rechercher une candidature alternative pour sortir d'une concurrence locale qui ne pourrait que diviser le parti. Dans un premier temps, ce n'est pas Jules Moch qui est pressenti. Si l'on en croit le commissaire de police en charge de suivre ce

¹ Rapport du 17 mars 1937, ADH 3 M 1255.

² J. Sagnes, *op. cit.*, p. 411.

³ Voir sa notice dans le *Maitron*.

⁴ L'union socialiste et républicaine est issue du regroupement des républicains socialistes et des socialistes de France.

dossier, « un membre influent de la section de Sète a été chargé de pressentir M. Rucklin¹, ancien député de Montbéliard et candidat malheureux à la dernière élection de La Palisse ». Ceci étant, ce dernier refuse de se lancer dans cette bataille électorale. Suite à cet échec, c'est la candidature de Jules Moch qui est explorée. L'initiative en revient à André Vidal. Instituteur, militant syndical, secrétaire de la Fédération départementale des fonctionnaires, secrétaire adjoint de la fédération générale de l'enseignement de l'Hérault et futur responsable du SNI². Par l'entremise d'Émile Courrière, membre de la commission administrative de la CGT, membre de l'équipe de Jules Moch au secrétariat général de la présidence du conseil, la proposition lui est faite. Ce dernier, battu dans la Drôme, n'en est pas à sa première sollicitation. Jules Moch évoque ainsi dans ses mémoires la demande des militants de Vichy de suppléer le député sortant, démissionnaire³. Pour autant, à cette époque, Il refuse pour se consacrer à ses missions auprès de Léon Blum. La proposition sétoise arrive à une période où Jules Moch peut envisager de quitter cette fonction pour pouvoir intégrer le gouvernement. C'est pour cela qu'il accepte de venir dans la ville, après qu'Emile Courrière soit venu « prendre le vent », selon l'expression du commissaire de police.

Cette proposition, portée par quelques militants sétois, va être acceptée par la section, « par l'unanimité des membres présents et notamment par M. Reynes, secrétaire, qui n'osa élever aucune protestation »⁴. Mis devant le fait accompli, le dirigeant sétois devra se ranger. En l'espace d'une semaine, l'hypothèse de la candidature Moch se dessine puis est ratifiée par la section. Lors du congrès préparatoire de la circonscription, fin mars, les socialistes ruraux vont être mis devant le fait accompli et avalisent, eux aussi, cette option. Dès lors, Fernand Roucayrol va être chargé de rencontrer Jules Moch pour connaître sa position définitive. Après l'acceptation de ce dernier, c'est à l'unanimité que les militants vont investir le nouveau candidat.

Le choix de Jules Moch peut sembler surprenant à une époque où le parachutage reste une pratique peu usitée. Comme le montre le contexte local, c'est l'absence de candidat autochtone incontesté et des relais locaux qui permettent l'arrivée d'une candidature aussi atypique. Il faut dire néanmoins que Jules Moch n'est pas non plus inconnu dans la circonscription et le département. Il est venu en 1930 soutenir la candidature de Lucien Salette⁵. En 1936, il est de nouveau là avec sa femme pour animer un meeting avec Léon Baylet, député du Biterrois et Lucien Salette⁶. Il n'est néanmoins pas douteux que sa présence soit liée à des liens personnels très forts, avec le député sortant, image que tente de vendre la fédération⁷. Plus fondamentalement, Jules Moch cherche à réintégrer le parlement pour entrer au gouvernement. Les militants locaux, eux, cherchent l'appui d'une personnalité du parti pour les représenter et garder la circonscription. En soi, cette stratégie n'est pas nouvelle. Elle a été mise en œuvre en 1929 dans le département voisin de l'Aude, au bénéfice de Léon Blum⁸.

¹ René Rücklin, avocat, député de Montbéliard de 1928 à 1936, candidat malheureux en 1936 dans l'Allier.

² Rapport du 29 mars 1937, 3 M 1255.

³ Jules Moch, *Une si longue vie*, Paris, Robert Laffont, 1976. Le député en question est Jean Barbier qui démissionne. Le parti va présenter Rüklin qui sera battu.

⁴ Rapport du 17 mars, *op. cit.*

⁵ *Petit Méridional* du 1^{er} avril 1930. Par ailleurs, Jules Moch écrit des éditoriaux dans le *Petit Méridional* depuis déjà plusieurs années.

⁶ Rapport police Sète du 11 janvier 1936, ADH 1 M 1122.

⁷ *Aube sociale*, n°109, 10 avril 1937 : «... Lucien Salette dont il fut l'ami et qu'il accompagnait autrefois dans ses campagnes électorales ...».

⁸ Georges Ferré, *Léon Blum, 1929-1940, Un Parisien dans les vignes*, éditions Loubatières, Portet sur Garonne, 2002.

La campagne de 1937

La campagne pour la législative partielle va être relativement brève puisque le 1^{er} tour est fixé au 25 avril, le second, le 2 mai. Le nouveau représentant de la SFIO dispose d'un peu plus d'un mois, entre son investiture et le 1^{er} tour pour faire campagne. Le défi est de taille tant le profil du candidat est atypique. Aucun des traits de Jules Moch ne renvoie aux caractéristiques socio-politiques des militants socialistes de la circonscription. Parisien, ingénieur, il fait exception dans une représentation politique qui survalorise l'implantation locale, l'investissement dans les mouvements syndicaux et associatifs et l'appartenance aux classes moyennes. Dans une fédération où les lignes idéologiques renvoient souvent à la défense du vin ou à l'anticléricisme, Jules Moch ne s'identifie, par ailleurs, à aucune de ces matrices. Comble de tout, dans une région qui magnifie le verbe, ses effets oratoires sont des plus limités. Pour l'inspecteur de police qui a suivi sa venue en 1936, la chose est entendue : « cet orateur a parlé une demi-heure. Il a paru, par moment, desservir la cause qu'il essayait de défendre. »¹.

L'USR, qui présente la candidature de Gaston Escarguel, ne se fait pas faute d'exploiter les traits de caractère du candidat SFIO : « Nous ne savons pas qui est M. Jules Moch. On le dit très universitaire et théoricien, sans éclat, incapable de créer autour de lui cette atmosphère de sympathie qui lui manqua dans la Drôme et qui, dit-on, fut une des causes de son échec². »

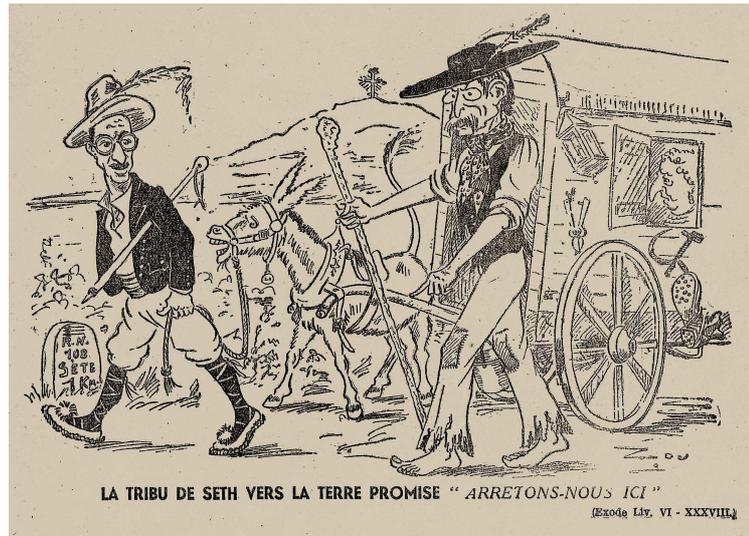
L'Éclair, journal de la droite monarchiste, va plus loin, délégitimant, avec des accents à connotation raciste, la candidature du secrétaire général de la présidence du conseil : « C'est un étranger au pays, il est même d'origine juive, il ne connaît point notre économie agricole ou commerciale. M. Salette, au contraire, était Sétois.³ » De l'étranger de la circonscription à l'étranger tout court, le discours antisémite fait florès, comme cela avait déjà été le cas en 1929 pour Léon Blum dans l'Aude. Il semble néanmoins, si l'on en croit les mémoires de Moch que ce racisme soit resté cantonné, dans les réunions publiques, à des cas isolés mobilisés contre le « cousin Jules »⁴, même si *L'Éclair* use abondamment du registre.

¹ Rapport du 11 janvier 1936, ADH 1 M 1122.

² « L'homme à la haine froide », *Le Languedoc socialiste*, 15 mai 1937. Cité dans la thèse d'Eric Méchoulan publié sous le titre *Jules Moch, un socialisme dérangeant*, Paris, L.G.D.J. ; Bruxelles, Bruylant, 1999.

³ *L'Éclair* du 15 avril 1937.

⁴ Jules Moch, op. cit. p. 136. Sur l'antisémitisme dans le combat politique, voir l'ouvrage de référence de Pierre Birnbaum, *Un mythe politique, « la république juive »*, Paris, Fayard, 1988. L'auteur y rappelle notamment que ces conceptions se retrouvent aussi chez certains socialistes. La mobilisation de ce type de registre n'est, malheureusement pas rare dans un journal porteur des valeurs d'une droite régionale « très dure » (Sur cette configuration de la droite régionale, voir Philippe Secondy, *La persistance du Midi Blanc*, Perpignan, PUP, 2006). Pierre Massé, sénateur du département en sera victime lors de son élection en octobre 1938 (*Languedoc socialiste*, n°837, 8 octobre 1938 : « ... l'atmosphère anti-juive qu'avait déclenchée une certaine propagande était encore présente à la mémoire des délégués ; elle avait indisposé beaucoup de républicains qui n'admettaient pas que dans le pays des Droits de l'Homme et du Citoyen, on puisse attiser un relent d'antisémitisme à l'image d'Hitler »).



Caricature de Jules Moch et Léon Blum parue dans *L'Éclair* du 2 mai 1937

Au demeurant, au sein même de la SFIO, Jules Moch doit donner des gages. Comme le rappelle Pierre Birnbaum, il doit ainsi se justifier de ne pas boire de vin¹ ! Dans une région dont l'économie est fondamentalement liée au contexte viticole, on attend que le député prenne la défense de la viticulture² et soit au service de ses électeurs. Plus globalement, lors d'une réunion publique à Frontignan, il « s'est engagé, s'il était élu, à répondre à toutes les lettres, à rendre compte de son mandat une fois par an et à défendre les intérêts vitaux de n'importe quelle commune de la circonscription »³. Cette défiance se retrouve lors de la définition des modalités de la campagne. *Le Languedoc socialiste*, organe de l'union socialiste et républicaine, qui soutient la candidature Escarguel rappelle les différences de conception entre la section et le candidat à ce sujet : « La visite de J. Moch à Sète fut illustrée par quelques incidents symptomatiques (...) M. Moch tenait à être reçu à la chambre de commerce, mais la section trouvait ce monde trop réactionnaire. Elle avait exigé que M. Moch se rende directement à la section. Ce fut la chambre de commerce qui eut les préférences de l'entourage officiel (...) on arrangea vaille que vaille l'incident... »⁴.

A contrario, les ressources principales de Moch tiennent d'abord à sa notoriété (le secrétaire général de la présidence du conseil est un proche de Blum) et aux ressources qu'il est à même de mobiliser au sein de l'appareil d'État. À ce sujet, le *Languedoc socialiste* se pose, dès les débuts de la campagne les raisons d'une élection aussi précipitée, le délai usuel étant de trois mois⁵. Pour l'USR, l'État, et notamment le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, Max Martin, poussent la candidature Moch et lui donnent les moyens de renforcer son influence locale. De même, l'ingénieur et ministre sait convaincre les notables sétois de soutenir sa candidature, autour notamment de la rénovation du port. À ce titre, il peut compter sur le soutien d'une partie de la bourgeoisie locale, notamment de l'aile gauche des radicaux et républicains, qui a combattu la liste Escarguel en 1935.

La campagne pour l'élection législative est ambiguë à Sète puisque les trois candidats sont issus de la coalition du front populaire. Au candidat SFIO sont ainsi opposés le

¹ Cf Pierre Birnbaum, *Un mythe politique, « la république juive », op. cit.*, p. 79 et suivantes.

² Sur ces rapports entre politique et viticulture, nous renvoyons à notre article, "Raoul Bayou, député du vin", *Pole Sud*, n°9, 1998.

³ Rapport du commissaire spécial de Sète du 22 avril 1937, ADH 3 M 1255.

⁴ *Languedoc socialiste*, n°769, avril 1937.

⁵ *Languedoc socialiste*, n°759, 10 avril 1937.

communiste Antonin Gros, secrétaire fédéral du syndicat CGT des ouvriers agricoles et Gaston Escarguel, au nom de l'USR. La droite, comme les radicaux, ne présente pas de candidat et soutiennent, de fait, le candidat le plus modéré, Gaston Escarguel. Ce dernier, pour l'emporter peut compter sur le soutien de son parti, l'USR mais aussi sur une grande partie des radicaux¹ et de la droite. Ce positionnement crée un malaise entre les deux composantes USR et SFIO du front populaire puisque G. Escarguel n'hésite pas à mobiliser les thématiques les plus droitières, quitte à utiliser des référents antisémites. La campagne menée par l'USR est d'autant plus dure que son candidat compte l'emporter en jouant sur son implantation locale.

De fait, l'inconnue de ce scrutin est la capacité de Jules Moch à capter le potentiel électoral de son prédécesseur dont Gaston Escarguel était très proche et qui disposait de relais sociaux spécifiques, notamment dans les réseaux laïques et anciens combattants. Au soir du 1^{er} tour, les résultats dépassent toutes les espérances pour le candidat socialiste qui arrive en tête. Avec 5240 suffrages, il devance de 146 voix Gaston Escarguel alors que le communiste n'en recueille que 2992. C'est le canton de Frontignan qui lui permet de faire la différence avec son *challenger* qui le devance sur ceux de Mèze et de Sète. Si l'on compare les résultats avec ceux de 1936, Jules Moch ne perd que 222 voix par rapport à Salette alors que les communistes régressent. Au-delà des ressources personnelles du candidat, Jules Moch doit sa victoire à son positionnement clairement à gauche face à un candidat USR plus ambigu.

À l'issue du 1^{er} tour, le résultat final est acquis puisque les deux autres candidats annoncent leur retrait et désistement pour Jules Moch. Ceci étant, les socialistes ont mal vécu la campagne menée par Escarguel. Le journal fédéral, *L'Aube sociale*, avait ainsi dénoncé le soutien du PPF de Doriot au candidat USR. De fait, le bureau fédéral va refuser le désistement d'Escarguel, considéré comme candidat réactionnaire². Cette attitude déclenche les critiques de l'USR qui reprochent à la SFIO et à son candidat une vision unilatérale des rapports internes au sein du front populaire, Jules Moch ayant annoncé qu'il ne se serait pas désisté pour l'USR s'il était arrivé deuxième : «il faut tenir le plus grand compte de cet extravagant article du *Petit Méridional*, par lequel Jules Moch déclare qu'en aucun cas il ne se serait désisté au second tour, s'il était arrivé en seconde ligne. Il repousse (...) le désistement pour le candidat de gauche le plus favorisé, n'admettant pas qu'un radical ou un membre de l'Union Socialiste et Républicaine puisse prétendre se réclamer du Front populaire³». Cette attitude ne doit pas, néanmoins, être évaluée à l'aune d'une conception générale du front populaire, mais restituée dans son contexte. Jules Moch fait une mise au point sur cette question dans *l'Information méridionale*⁴ : «il ne faut pas qu'Escarguel pense que tout est fini... » avertit Moch qui rappelle au candidat USR qu'il a abondamment utilisé les injures, la haine raciale et des faux pour récupérer les voix de la droite.

Pour le second tour, la situation politique est plus claire puisque seul Moch est candidat d'un parti de gauche. Par contre, le PPF décide d'investir un candidat, Émile Vuillemin, un ouvrier ajusteur. Inconnu sur la ville, le dorioriste est laminé par le socialiste qui est triomphalement élu en recueillant 75 % des voix. Cette victoire tient à plusieurs dynamiques. La 1^{ère} est celle de l'union de la gauche qui, avec la main tendue par Moch aux communistes, lui permet d'écorner le capital électoral de ce parti et de bénéficier de reports de

¹ *Information méridionale*, n°90, du 18 avril 1937. Le président des radicaux-socialistes, Albert Milhaud se déclare contre la venue de Jules Moch à Sète.

² *Aube sociale*, n°112, 24 avril 1937.

³ Marcel Déat, «Sur l'élection de Sète», *Le Languedoc socialiste*, 15 mai 1937, art. cité par Éric Méchoulan, *op. cit.*

⁴ *Information méridionale*, n°100, 30 avril 1937.

voix presque parfaits. De ce point de vue, Moch bénéficie d'un contexte politique national qui lui permet de capitaliser l'union du front populaire. Ceci est d'autant plus probant que le positionnement du l'USR a rapproché communistes et socialistes au bénéfice des seconds. À contrario, la campagne d'Escarguel, malgré le soutien officiel du parti radical et de l'USR, a suscité l'hostilité d'une partie des cadres de ces mouvements. C'est le cas d'Albert Naquet, ancien républicain-socialiste, maire de la ville, lui-même de confession juive, et qui a dû modérément apprécier les thèmes de la campagne de l'USR. Comme le notent les renseignements généraux quelques années plus tard, il a « donné des gages de fidélité à M. Jules Moch »¹ et il est fort probable qu'il ait appuyé le socialiste. Ce constat est aussi vrai de son premier adjoint, François Maillol, radical, que le commissaire de police de Sète n'hésite pas à qualifier « d'adversaire personnel de M. Escarguel »².

La réussite de Jules Moch inaugure une implantation politique durable. Ce n'est qu'en 1967, trente ans après sa première élection, qu'il abandonnera son mandat de député de l'Hérault. Dirigeant socialiste de premier plan, plusieurs fois ministre sous la Quatrième République, il incarne le socialisme héraultais durant cette période. Entre temps, celui qui fut élu sous l'égide de l'alliance socialo-communiste, va incarner l'anticommunisme le plus virulent durant la Guerre Froide. Dans cette optique, face à un PC qui aura conforté ses positions électorales sur la ville, la SFIO s'alliera avec l'UDSR³ de Gaston Escarguel qui retrouvera la mairie avec le soutien des socialistes.

Olivier DEDIEU

*

À PROPOS DE PAUL ALDUY, DE L'ALGÉRIE À LA DÉCOLONISATION (1945-1948)

Loin de moi l'idée de mettre en cause l'article d'André Balent pour le numéro 7 de juin 2006 du *Bulletin de l'Association Maitron Languedoc-Roussillon* et pour le *Maitron*. Je voudrais simplement prolonger certaines informations en les confrontant à d'autres documents écrits par ou sur Paul Alduy. Ce type d'information n'entrant pas dans le cadre du travail attendu par le *DBMOMS* (période 1940-1968).

Si l'essentiel de mon propos concerne l'immédiat après-guerre et l'attitude de P. Alduy dans la SFIO, je souhaiterais, en préalable, revenir sur l'une de ses affirmations. En effet, P. Alduy eut l'occasion de déclarer qu'il lui était difficile d'apporter une preuve des sévices exercés par les milices civiles [i.e composées d'Européens]. Cette assertion est difficile à accepter : Paul Alduy, qui a adhéré à la SFIO pendant la Deuxième Guerre mondiale (même si la date exacte ne peut être fournie par l'Office Universitaire de Recherche Socialiste, 12 Cité Malesherbes, 75009, Paris- qui détient les archives de la SFIO), est par ailleurs directeur du Cabinet civil et militaire du gouverneur général d'Algérie, Yves Chataigneau, et travaille parallèlement auprès de É. Depreux, ministre de l'intérieur, comme conseiller technique. Or, et pour nous en tenir à un seul témoignage, le Colonel Schmidt adresse le 30 juin 1945 à

¹ Enquête sur les personnalités politiques du département, 29 juillet 1942, ADH 172 W 30.

² Rapport du 4 avril 1937, ADH 3 M 1255.

³ Union démocratique et socialiste de la Résistance.

Monsieur le Colonel commandant la subdivision de Bône un rapport dans lequel il affirme avoir vu les 25, 29 et 30 mai des cadavres d'indigènes ; par ailleurs, à propos de l'arrestation de cinq indigènes par des civils européens sous la conduite d'un agent, il témoigne avoir entendu dire: « ils n'arriveront pas jusqu'à Guelma ». Il conclut son rapport par : « Je tiens à signaler que ces meurtres ne sont pas le fait des troupes mais de détachements de civils ». (*La guerre d'Algérie par les documents*, tome premier, SHAT, 1990 page 264).

Ce témoignage est corroboré par ce qu'écrit plus tard l'historien socialiste Charles-André Julien : « La population de Guelma, à la nouvelle de la mise à sac des villages environnants, fut prise d'une fièvre obsidionale. Elle organisa une garde civique pour aider les troupes à défendre la ville contre les bandes de plusieurs milliers d'indigènes qui l'entouraient. On fit des expéditions punitives et on fusilla sans jugement des dizaines d'indigènes souvent pris au hasard. Les éléments d'extrême gauche participèrent à la répression au même titre que les 'fascistes' » (C. A. Julien, *L'Afrique du nord en marche*, Paris, Julliard, 1952, page 302). On voit donc mal comment, dans sa position, Paul Alduy ne peut avoir eu vent des exactions des milices européennes.

Au-delà de la remarque ci-dessus, je me propose d'examiner l'image que Paul Alduy, jeune secrétaire général, a de l'Algérie et de ses populations. Rapprochant les « fils d'outre-mer » (qu'il qualifie d'« exotiques », par ailleurs) de certains colons, il écrit des premiers qu'ils « se sont révélés être des personnalités de classe singulièrement plus affinées, plus cultivées, plus stables dans leurs convictions que certains fascistes nord-africains (...), prêts à s'agréger à n'importe quelle faction, pourvu qu'ils soient assurés de pouvoir confondre la souveraineté de l'État avec la leur propre » (P. Alduy, *L'Union française, mission de la France*, Fasquelle éd., Paris, 1948). Il constate pour les seconds qu'un certain nombre, les plus grands d'entre eux, jouent un rôle d'autant plus néfaste qu'ils exportent des idées fausses vers la métropole « se présentant en techniciens de la colonisation (...), ils sont parvenus à inspirer une grande partie de la presse et la quasi-totalité de l'édition » (idem p 141). Quelques pages avant, il note que pour leur immense majorité, « les Démocrates indigènes comprennent la nécessité, pour ne pas compromettre les chances d'émancipation, de rester dans les voies du raisonnable et du possible » ; mais, à l'inverse, il relève qu'un « nationaliste authentique, tel MESSALI en Algérie, qui n'hésiterait pas à jeter son pays dans la plus sanglante et la plus folle des aventures, n'obéit à aucun nationalisme politique mais à un mysticisme religieux digne du temps des Omeyyades, à un goût de l'autocratie inspiré des sérails des Mille et une Nuits » (*id.* p. 135). L'expression semble plus paternaliste que violemment critique. Il est vrai que Messali Hadj, depuis 1947, n'apparaît pas comme un chaud partisan de l'Union Française car « acculé par les événements nés de la deuxième guerre mondiale, l'épée poussée dans les reins par une opinion publique mondiale condamnant le colonialisme, débordé par l'évolution du peuple algérien et sa combativité permanente, l'impérialisme français, la mort dans l'âme, a tenté encore une manœuvre de plus pour se maintenir en créant ' l'Union française ', qui en réalité n'est qu'une nouvelle duperie, de plus pur cru des affaires coloniales françaises », Messali Hadj, *Mémoire aux Nations Unies*, s.d. vers 1950, in *Messali Hadj par les textes*, textes choisis et présentés par Jacques Simon, Bouchène, Paris, 2000).

Durant l'année 1947, P. Alduy est intronisé dans un rôle de spécialiste de l'Union française. En effet, comme le relève A. Balent, « le 18 novembre, il accept[e] d'être désigné par l'Assemblée nationale comme conseiller de l'Union française, **sur la recommandation des fédérations et des parlementaires d'Algérie** » (souligné par nous). En effet, des lettres de soutien des députés Raoul Borra et son second de liste Henri Doumenc (de Constantine) et de Maurice Rabier (d'Oran) parviennent en octobre 47 à Guy Mollet ; en novembre ce sont les fédérations d'Oranie, sous la signature de Joseph Begarra, d'Alger et de Constantine qui conseillent au Comité directeur du Parti Socialiste SFIO « de déposer et soutenir les

candidatures de Paul Alduy et Williams Levy devant le groupe parlementaire du Parti ». Les raisons qui justifient ce choix par la SFIO sont, selon les divers courriers, la collaboration de P. Alduy avec Chataigneau au Liban, en Syrie et en Algérie qui « lui confère[rait] sur tous les problèmes de la France d'Outre Mer une compétence particulière » (Rapport du Bureau de la Fédération d'Alger au Comité directeur du Parti), sa collaboration avec Guy Mollet ainsi que « sa culture, son dévouement au parti » (Lettre de R. Borra), « spécialiste (...) en particulier des questions musulmanes » (Lettre de M. Rabier), et enfin le « précieux concours [apporté] lors de la semaine de Meung-sur-Loire, bien que n'étant pas délégué » (Lettre de J. Bégarra). Tous ces courriers peuvent être consultés à l'Office Universitaire de Recherche Socialiste. Paul Alduy sera donc désigné et deviendra même Président socialiste à la chambre des députés de l'Union française. Recevoir ainsi le soutien de J. Bégarra ou de M. Rabier est le gage que l'on défend des positions progressistes. Il est vrai que la fédération d'Oranie est la seule qui ait conservé un nombre relativement important de militants musulmans. C'est aussi la seule fédération d'Algérie qui défend le collège unique où tous les Musulmans et tous les Européens seraient électeurs (informations extraites de la biographie de J. Bégarra dans le *DBMOMS*).

Avant de passer à d'autres remarques, il est nécessaire de rappeler que Y. Chataigneau et P. Alduy se trouvent à Beyrouth durant la même période de la seconde guerre mondiale. Chataigneau est nommé secrétaire général de la délégation générale au Levant (1/04/1943) puis délégué général de la France [Libre] au Levant (1/11/1943). Alduy est affecté par la France Libre à la même délégation en juin 1943.

Enfin, nous avons vu que, selon J. Bégarra, P. Alduy a apporté à ses camarades d'Algérie une aide pour préparer la semaine d'Études de Meung-sur-Loire. Cette semaine s'est déroulée en accord avec le Congrès socialiste d'août 1946 sur le thème des rapports entre Humanisme et Marxisme, et entre dialectique matérialiste et matérialisme historique. Cependant, pour ne pas rester théorique, il y fut ajouté trois sujets en question dans le Parti :

- la stratégie socialiste dans l'après guerre vis-à-vis de la classe ouvrière,
- la question de l'Internationale socialiste,
- la question coloniale.

La semaine s'est déroulée du 20 au 27 juillet 1947. Pour le thème abordé et pour chaque sujet, un questionnaire préparatoire aux travaux fut diffusé par la presse socialiste (*Revue socialiste* et *Pensée socialiste*).

Concernant la question coloniale les éléments de questionnement étaient rédigés ainsi :

- Solutions socialistes aux problèmes coloniaux :
 1. Le colonialisme expression de l'impérialisme.
 2. Le socialisme et les solutions possibles des problèmes coloniaux :
 - Séparation ;
 - Confédération ;
 - Trusteeship.
 3. Thèses socialistes sur l'Union Française.

Quel fut l'apport de P. Alduy ? Rien n'en transparaît dans les comptes-rendus. Il était d'ailleurs probablement absent ; nous savons tout au moins qu'il n'était pas délégué, lors de cette semaine. Ce qui ressort des débats apparaît sous la plume de Jean Rous dans *La Pensée socialiste*, n° 16 :

« Un statut vient d'être voté à la demande du gouvernement, dont la caractéristique essentielle est de ne point donner satisfaction aux principaux intéressés : les Musulmans démocrates et populaires (Amis du Manifeste et Parti du peuple algérien), les Européens d'Algérie

démocrates (socialistes et communistes). (...). Notre position était la suivante : en principe nous voulons une solution fédéraliste authentique, garantissant la libre détermination du peuple algérien par l'expression de sa volonté au suffrage universel. Nous souhaitons également l'unité de ses mouvements d'émancipation et, en tant que marxistes, mettons l'accent sur le caractère précaire de la seule libération nationale sans la lutte pour la révolution sociale.

Cependant, dans l'immédiat, à l'occasion de la préparation actuelle du statut de l'Algérie par le parlement français, nous souhaitons un statut le plus démocratique possible.

À cet égard, les socialistes d'Algérie avaient établi un projet minimum qui pouvait rallier tous les démocrates européens et musulmans de l'Assemblée.... ». On peut penser que c'est dans ce projet des socialistes algériens que se situe « la précieuse aide [d'Alduy] apportée à la préparation de la semaine d'Études ».

Alors que son ouvrage sur l'Union française, écrit en décembre 47, est imprimé en mai, Paul Alduy participe en juin 1948, à la première « conférence des peuples d'Europe-Asie-Afrique contre l'Impérialisme, organisée par des représentants des mouvements démocratiques et socialistes de ces trois parties du Monde ». Cette conférence qui deviendra Congrès des peuples se réunit à Puteaux du 18 au 21 juin 1948. Ce congrès débute le 18 juin à la salle Pleyel par un important meeting où se côtoient des personnalités dont les noms ne disent plus grand chose aujourd'hui, mais qui, à la fin de la guerre, étaient des personnalités connues. Nous n'en citerons que quelques unes, après avoir annoncé les buts de ce congrès : « l'Europe a été la citadelle de l'Impérialisme. Depuis plus d'un siècle la liberté est refusée à ses dépendances d'Asie et d'Afrique. La responsabilité de ce crime incombe à la vieille classe capitaliste dirigeante, mais les classes ouvrières d'Europe, dont beaucoup ont fait l'expérience de l'occupation et de l'exploitation étrangère pendant et depuis la guerre, souhaitent s'unir aux peuples d'Asie et d'Afrique pour mettre fin à l'Impérialisme.

Si les peuples de ces trois parties du monde parviennent à unir leurs efforts pour établir des rapports nouveaux, économiques et politiques, sur la base de l'égalité de la liberté et de la coopération un grand pas sera fait vers la libération humaine » (Plaquette d'invitation au Congrès des peuples, Archives Jean Rous, ADPO, 96 J 167).

Parmi les présents venant d'Afrique, on peut citer Mezerna (MTLD, Algérie), A. Boumendjel et Ahmed Yahia (Amis du Manifeste, Algérie), Alaoui, Boucetta (Istiqlal, Maroc), Djellouli, Masmoudi (Néo-Destour, Tunisie), F. Hached (UGTT, Tunisie), L. Gueye, L. S. Senghor (Sénégal), Osman (UMMA, Soudan), R. Rabemananjara, R. Ratsimananga (Madagascar), J. Ebele (Cameroun), Zinsou (UPD, Dahomey), P. Abraham (Pan African Congress), J. O. Ajibola (Nigeria), L. Szur (PS Sud africain) ; L'Asie est représentée par des Indiens dont P. Prasad Varma représentant Nehru, des Ceylanais, des Indonésiens et plusieurs délégations vietnamiennes dont une conduite par le représentant en France du Vietminh, N. Van Chi, et enfin des Palestiniens. Des États-Uniens et des Chiliens composent le contingent américain. Enfin, pour l'Europe, dont je ne citerai que quelques noms, on trouve Chevalme (Force ouvrière), M. Pivert, C. Bourdet, H. Frénay, B. Edwards, J. McNair et E. Gironella (comité international pour les États-Unis d'Europe), F. Brockway (Labour Party), J. Gorkin, W. Solano, I. Iglesias, P. Bonet (POUM), J. Rovira, J. Pallach (Mouvement socialiste de Catalogne), des délégations grecques, arméniennes, norvégiennes, de Trieste, tchèques, yougoslaves, polonaises, roumaines, bulgares, géorgiennes. Il faut y ajouter de nombreux Français comme G. Mollet, L. Boutbien, A. Ferrat, J. Tixier, P. Alduy, O. Rosenfeld, A. Savary, C. Fuzier, M. Collinet, D. Rousset, J. P. Sartre, G. Altman, C. Ronsac, Y. Déchezelles, Bleibtreu, P. Frank, M. Joyeux... On ne peut tous les citer tant la liste est

longue... et disparate. Enfin des mouvements comme celui des Auberges de jeunesse, de l'Union internationale contre le racisme, de la revue internationale (P.Naville), des camarades de la Liberté (R. Basdevant) sont aussi présents. Certains absents envoient un télégramme de sympathie (I. Silone, M. Matteotti, J. Humbert-Droz, L. Jouhaux, Levy-Bruhl, ou P. Rivet).

Le samedi 19 dans l'après-midi, Paul Alduy prononce une courte intervention en tant que secrétaire du groupe socialiste de l'Assemblée de l'Union française. Il commence par soulever la question, à ses yeux importante, du point de départ de la réflexion entre les peuples d'Europe et les peuples d'Afrique et d'Asie :

« Les Européens, déclare-t-il, possédant la pleine et entière souveraineté sur leurs territoires, veulent la maintenir et développer ce qu'ils considèrent comme le bonheur suprême : le Socialisme Démocratique. Pour cela, ils sont prêts à faire des concessions sur leurs souverainetés pour construire une Europe unie. Les peuples d'Asie et d'Afrique qui ne sont pas indépendants restent fascinés par l'idée d'Autonomie et d'Indépendance. Ils en oublient que l'essentiel pour nous, pour nous tous, est le Socialisme Démocratique. Parfois, comme nous pouvons le constater dans certains discours, ils semblent rechercher une certaine forme de nationalisme qui ne pourra leur donner ce bien suprême.

Entre ces deux conceptions, notre tâche est d'essayer de trouver une synthèse.

Pour ce faire, trois tâches nous attendent.

Premièrement, il nous faut faire un sérieux effort d'échange d'informations. (...).

Deuxièmement, nous devons trouver des points communs entre les aspirations de nous tous.

Quand ces deux tâches auront été accomplies, la troisième est de faire émerger les étapes pratiques vers une vraie solution (...).

Examinons ensemble les raisons d'espérer. (...) nous arriverons dans les prochains mois, merci aux assemblées territoriales, à un grand degré de compréhension et à effacer ces difficultés. La situation est bien plus grave dans les États théoriquement associés, (...) au Maroc, en Tunisie, au Vietnam et Madagascar, car nous devons traiter avec eux à égalité ; de cela nous devons parler dans une table ronde avec eux et non au moyen de l'armée ou de diplomates.

Ce congrès est très utile car il a démontré que le système politique doit être considérablement modifié en étendant ses limites pour obtenir des résultats satisfaisants.

D'un point de vue économique, il n'est pas possible d'améliorer la situation si ce n'est en intégrant tous les peuples d'Asie et d'Afrique dans les Etats-Unis de demain, les États-Unis des peuples libres que nous souhaitons créer sur la base de l'égalité.

Pour les créer, il faut avoir une organisation. Ce qui m'amène au troisième point dans la résolution de nos difficultés actuelles. Il faut créer une organisation pour éviter une nouvelle guerre. Il faut aussi que vous (peuples d'Asie et d'Afrique) soyez unis. C'est un des buts de ce congrès.

Vous devez aussi mettre en place un journal des peuples libres, qui vous permettra de perdre beaucoup moins de temps qu'une guerre du Vietnam ou une insurrection malgache dans votre désir d'avoir une plus grande influence sur les Européens ou l'opinion publique mondiale.

En fin de compte, nous devons quitter ce congrès avec un comité d'organisation, un comité de co-organisation. Ces comités devront nous permettre d'arriver à la libération à laquelle nous aspirons ».

(extrait de *Report of the first international conference of the people of Europe-Asia-Africa against imperialism*, Londres, édité par les presses du Labour Party, p. 34 à 36. Il s'agit de l'unique transcription des débats du Congrès des Peuples.)

Ce texte nous éclaire sur les positions de P. Alduy et en particulier sur le fait qu'il semble mythifier le rôle possible de l'Union Française tout en oubliant les conditions dans lesquelles

les élections ont eu lieu, en Algérie en particulier. Espérer qu'au travers des « assemblées territoriales » les choses puissent avancer positivement tient du rêve quand on sait la coupure existant entre les élus nationalistes et les autres élus des assemblées. Mais il n'est pas le seul de la SFIO sur ce type de position. Comme le note le socialiste J. P. Biondi : « Parmi les socialistes, peu d'hommes (...) résistent à la pression des autres partis de gouvernement, MRP et Radicaux. L'accord signé en janvier 1948 par le bureau exécutif de la Troisième force prévoit pour l'Union française le maintien du statu quo (...). En réalité, la SFIO couvre tout : la poursuite de la guerre d'Indochine, la répression à Madagascar et dans le Maghreb, le trucage des élections algériennes, le statu quo colonial. La « doctrine coloniale » socialiste semble évoluer à coté des réalités. Alors que la Métropole reprend directement en main l'administration des territoires d'outre-mer, la SFIO élabore in abstracto et tout en soutenant les gouvernements successifs qui y sont hostiles, de grandioses projets de Fédération ou de Confédération, sous la houlette du Président du groupe SFIO au conseil de l'Union française, Paul Alduy. Dans ces projets la condamnation du nationalisme est sans appel et l'anathème tient lieu de réserve. La construction imaginée par Alduy prend d'ailleurs tout son sens quand celui-ci souligne qu'il convient d'épargner, « à des peuples qui n'ont que trop souffert, la phase du capitalisme national ». La fonction de ce fédéralisme-là s'éclaire aussitôt : tuer dans l'œuf toute velléité d'indépendance » (Jean-Pierre Biondi, *Les anticolonialistes*, Paris, Laffont, 1992, page 301). Nous n'en sommes pas encore à l'anathème de la part de P. Alduy... mais on y viendra vite.

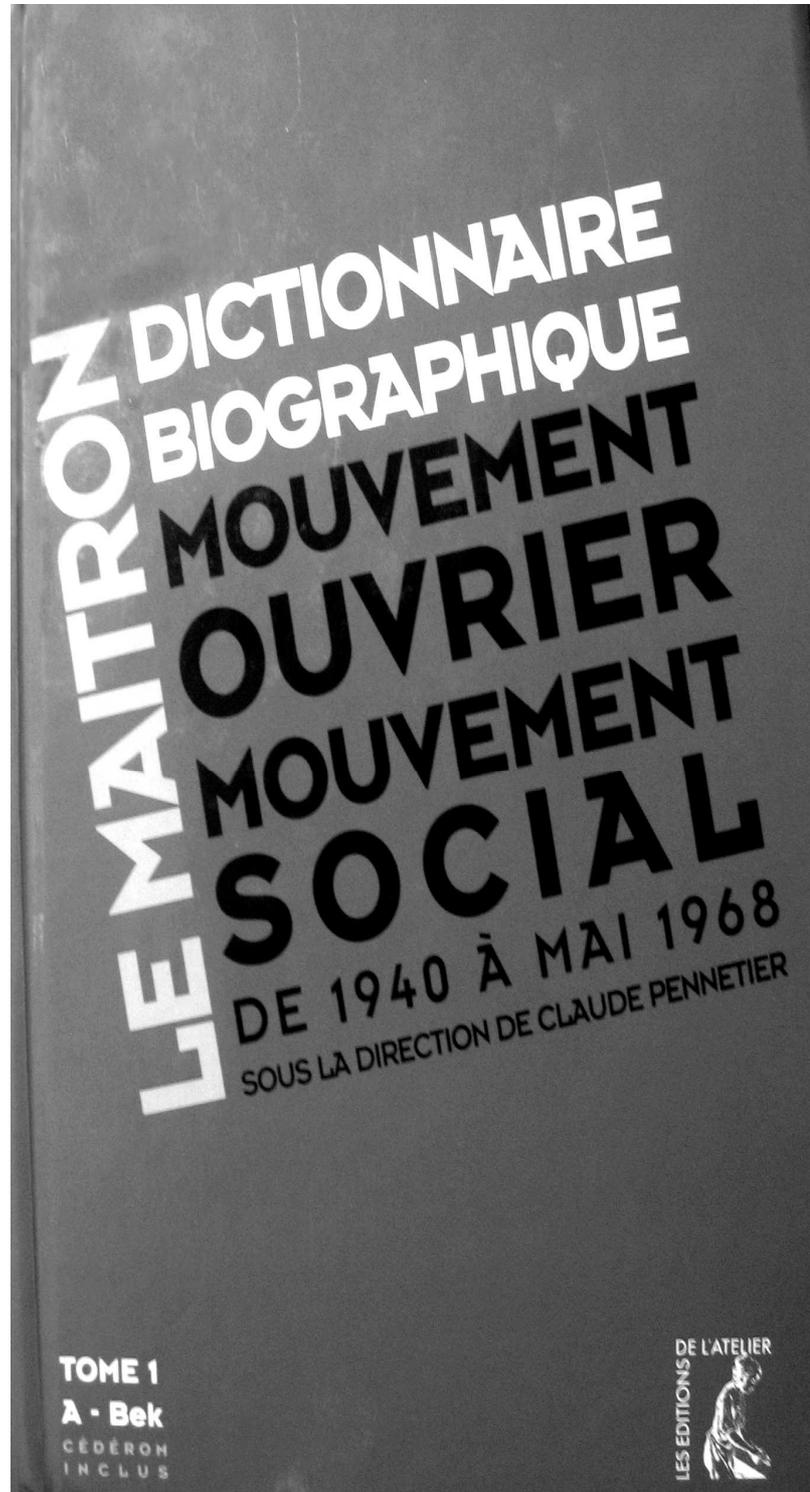
Pierre CHEVALIER



Paul ALDUY en réunion, photo Jauzac

**ACHETEZ LES TOMES 1&2 DU DICTIONNAIRE DU MOUVEMENT OUVRIER
MOUVEMENT SOCIAL PARUS EN 2006**

SOUSCRIVEZ AUX VOLUMES SUIVANTS (AVEC UN CDROM)



WWW.editionatelier.com
WWW.maitron.org

